



NOTICE D'UTILISATION POÊLE FOREST



BV Cert. 009 95 57



3 VERIFICATIONS PREALABLES DE L'INSTALLATION

3.1 Généralités

Les poêles FOREST sont des appareils qui, comme tout appareil de combustion, nécessitent des vérifications préalables de tout l'environnement du lieu d'installation.

En aucun cas, l'installation ne doit être commencée sans qu'au préalable ne soient vérifiés le conduit d'évacuation des fumées et les parois environnantes du poêle, et ne soient réparés les désordres existants que le ramoneur et le revendeur FOREST auront fait remarquer.

En tout état de cause, les poêles FOREST doivent être installés par un personnel qualifié, conformément aux prescriptions de la présente notice. Un installateur ayant reçu la qualification "RGE" (Reconnu Garant de l'Environnement) comme «Qualibois module "Air"» par exemple, offre de meilleures garanties de bonne installation qu'un installateur non titulaire d'une telle qualification.

Au non-respect des prescriptions de la présente notice, l'installateur peut être tenu pour responsable des dommages éventuels.

De plus, toute modification du poêle est formellement proscrite et dégragerait la responsabilité du fabricant et du distributeur.

3.2 Lieu d'installation et environnement du poêle

Il est INTERDIT d'installer un poêle à granulés FOREST dans une salle de bain ou douche, dans un WC, et dans une pièce non ventilée ou mal ventilée.

De même, il est INTERDIT d'installer le poêle en présence d'un autre appareil de chauffage (insert, poêle, cuisinière, etc.) si ce dernier est installé dans la même pièce et est dépourvu de sa propre amenée d'air comburant.

Enfin, il est INTERDIT d'installer et d'utiliser ce poêle dans des pièces où des produits inflammables, explosifs ou corrosifs ou des mélanges (dont la concentration pourrait engendrer des risques d'incendie, d'explosion ou corrosion) sont fabriqués, produits, ou stockés.

Le lieu d'installation doit :

- permettre une utilisation aisée et un bon entretien du poêle,
- avoir un plancher avec une portance adéquate (voir § 3.3 ci-après),
- avoir des murs, sol et plafond environnants dont la résistance à la chaleur et au rayonnement est compatible (voir § 3.4 ci-dessous et § 4.3 et 4.4 au chapitre suivant),
- être doté d'une amenée d'air extérieur conformément aux prescriptions de la présente notice, ou à défaut la réaliser conformément aux prescriptions qui suivent (voir § 4.5),
- être doté d'un système d'évacuation des fumées conformément aux prescriptions de la présente notice, ou à défaut le réaliser conformément aux prescriptions qui suivent (voir § 3.5 ci-après et § 4.6),
- être pourvu d'une amenée de courant électrique conforme à 230 V~ 50 Hz, intégrée dans une installation électrique conforme aux réglementations en vigueur (voir § 4.8),
- être conforme aussi aux autres normes ou règlements éventuellement en vigueur dans le pays où a lieu l'installation.

Les schémas du paragraphe 2.2 ci-avant présentent les principales cotes utiles du poêle pour les raccordements de l'amenée d'air comburant et de l'évacuation des fumées.

3.3 Sol porteur

Il convient de vérifier que le sol sur lequel sera posé le poêle est suffisamment porteur.

Si une construction existante ne satisfait pas à cette condition préalable, des mesures adéquates (par exemple, l'installation d'une plaque de répartition de charge) doivent être prises pour permettre au sol de supporter le poêle.

En cas de doute, consulter un spécialiste.

Le poids de votre poêle est donné au tableau 1 « Caractéristiques générales » du paragraphe 2.3 « Données techniques » ci-avant.

Contrôlez aussi la planéité du sol où sera installé le poêle.

3.4 Matériaux des murs, sol et plafond environnants

L'installation d'un poêle peut nécessiter des aménagements particuliers en fonction des matériaux constituant les parois environnantes du poêle (combustibilité, résistance thermique et mécanique).

Pour cela, il faut vérifier la nature des matériaux constituant le ou les murs d'adossement, le sol et le plafond. S'ils sont combustibles ou dégradables sous l'effet de la chaleur, reportez-vous aux paragraphes 4.3, 4.4 et 4.6 ci-après.

Tous les câbles électriques (ainsi que leurs gaines) et les canalisations de gaz doivent être enlevés des parois d'adossement (sol, murs et plafond) s'ils se trouvent à moins de la distance de sécurité indiquée dans le chapitre suivant.

3.5 Conduit d'évacuation des fumées

Les poêles à granulés FOREST doivent être raccordés à un conduit de fumée (éventuellement tubé si nécessaire, notamment si conduit maçonné) métallique isolé double paroi ou concentrique, ou maçonné en boisseaux ou en briques, conforme aux règles de l'Art, dans le but de garantir :

- une évacuation correcte des produits de combustion (fumées notamment),
- un tirage adéquat pour le fonctionnement correct et sûr du poêle,
- une distance de sécurité adéquate de tout matériau combustible,
- une résistance adéquate aux contraintes thermiques, dont les feux de cheminée,
- une résistance adéquate aux très probables condensats et aux attaques acides des produits de la combustion,
- un accès facile pour les contrôles et l'entretien périodique.

Dans tous les cas, le conduit de fumée destiné à desservir le poêle devra être réalisé en conformité avec la normalisation et la réglementation en vigueur, et notamment :

- si le conduit de fumée est "traditionnel" : le DTU 24.1 (Document Technique Unifié n°24.1) relatif aux travaux de fumisterie (conduit de fumée et de raccordement) et l'arrêté du 22/10/1969 relatif aux conduits de fumée desservant des logements,
- si le conduit d'évacuation des fumées n'est pas traditionnel et déroge à l'arrêté du 22/10/1969 (par exemple conduit concentrique qui ne dépasse pas le faitage) : alors conformité avec les Avis Techniques applicables, notamment le CPTC 3708 et les DTA du conduit et des poêles FOREST (N°14/14-1961),
- l'arrêté du 23/02/2009 relatif à la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les locaux à usage d'habitation.

Dans le cas où un conduit d'évacuation des fumées est déjà en place AVANT l'installation du poêle, vérifier que celui-ci respecte bien les exigences rappelées dans le chapitre suivant relatif à l'installation des poêles : un installateur qui raccorde un poêle à un conduit de fumée existant reconnaît implicitement que ce conduit est conforme ou prend des mesures pour le réhabiliter, et en tout état de cause l'installateur en prend la responsabilité même si ce n'est pas lui qui a installé ce conduit.

4 INSTALLATION DU POÊLE

4.1 Rappel sur les mises en garde

ATTENTION : toutes les mises en garde développées aux chapitres 1, 2 et 3 ci-avant doivent être lues, comprises et respectées. Ainsi, l'installation du poêle doit être réalisée exclusivement par du personnel qualifié et possédant une connaissance adaptée du produit.

Un installateur ayant reçu la qualification "RGE" (Reconnu Garant de l'Environnement) comme «Qualibois module "Air"» par exemple, offre de meilleures garanties de bonne installation qu'un installateur non titulaire d'une telle qualification.

4.2 Déballage du poêle et élimination des déchets d'emballage

Pour enlever le poêle de sa palette, découper les sangles de maintien du poêle.

N'étant pas toxiques ni nocifs, les éléments qui composent l'emballage ne nécessitent pas de processus d'élimination particuliers.

En conformité avec les lois en vigueur dans le pays où le poêle est installé, l'utilisateur pourra stocker, éliminer ou recycler les déchets de l'emballage.

ATTENTION : ne pas laisser les emballages « film » utilisés pour l'emballage du poêle à la portée des enfants.

4.3 Nature du sol où est posé le poêle

Les poêles FOREST sont conçus pour limiter les émissions de chaleur vers le sol.

Cependant, si le sol n'est pas en carrelage ou en matériau équivalent, il est recommandé de le protéger contre la chute de cendres en interposant un protecteur de plancher composé de matériaux non combustibles (par exemple plaque de sol en acier d'épaisseur minimale de 2 mm) : ACTINOV propose dans son catalogue différents types de plaques de protection compatibles suivant les modèles de poêles.

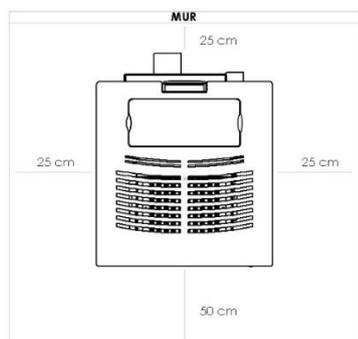
Au cas où le poêle serait installé sur un plancher facilement inflammable (moquette par exemple) ou facilement dégradable sous l'effet de la chaleur, il est recommandé d'enlever ce matériau inflammable et/ou d'utiliser une plaque de protection du sol en matériau ignifuge, présentant une épaisseur minimale de 2 mm et de dimensions supérieures à l'encombrement du poêle.

Pour permettre une mise à niveau parfaite du poêle, il est possible de l'incliner légèrement pour accéder aux pieds réglables (vissage dans le sens des aiguilles d'une montre, dévissage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre). Pour incliner le poêle en toute sécurité, la présence de deux personnes est recommandée (la première pour tenir le poêle, la seconde pour régler les pieds). Une fois les pieds réglés, reposer le poêle au sol avec précaution.

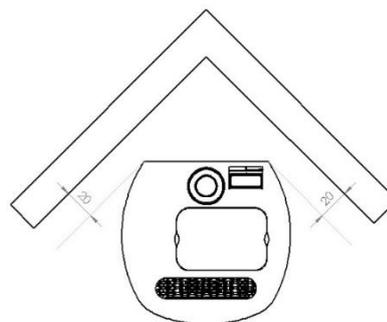
4.4 Distances du poêle par rapport aux murs et meubles environnants

Si les murs situés à proximité du poêle contiennent des matériaux ou revêtements **combustibles ou dégradables sous l'effet de la chaleur** (sans oublier les câbles électriques et les canalisations de gaz), il est indispensable de :

- soit enlever ces matériaux, s'ils se trouvent à moins de la distance de sécurité spécifiée ci-après,
- soit interposer une plaque de protection (par exemple, plaque métallique ou en silicate de calcium, ou contre-cloison en briquettes ou ardoises), débordant de 20 cm de part et d'autre du poêle ; cette plaque ou contre-cloison devra créer une lame d'air ouverte ou ventilée, d'une épaisseur de 2 cm minimum si le matériau combustible dans le mur d'adossement est du polystyrène ou un autre matériau à combustibilité équivalente,
- soit laisser une distance de sécurité minimale entre le poêle et ces matériaux conformément aux schémas ci-dessous :



Distances de sécurité perpendiculaires



Distances de sécurité obliques (à 45°)

Dans tous les cas, les distances ci-dessus devront être augmentées à proximité de meubles ou de tout autre objet particulièrement sensible à la chaleur (télévision ou chaîne Hi-Fi par exemple) à cause des élévations de température que le fonctionnement du poêle pourrait engendrer.

Il convient aussi de laisser une **distance de sécurité suffisante** entre ces murs combustibles d'une part, et, d'autre part, le **conduit de fumée ou le conduit concentrique** (voir paragraphe 4.6 ci-après).

Si les murs sont en matériaux **non combustibles**, il convient malgré tout de laisser **au moins 10 cm** en arrière du poêle et sur les côtés pour ne pas dégrader le revêtement sur ces murs (voire plus suivant la résistance à la chaleur de la peinture de ce mur), et pour laisser une ventilation suffisante dans l'environnement du poêle pendant son fonctionnement.

De même, il est nécessaire de ménager un accès pour le nettoyage du poêle et du conduit d'évacuation des fumées.

En avant du poêle, il faut éloigner de plus de **1,00 mètre** tous les objets susceptibles de se dégrader sous l'effet de la chaleur et du rayonnement (canapés, fauteuils, tables, tapis, etc.).

4.5 Amenée d'air comburant

Pour des raisons de bon fonctionnement, de sécurité, d'hygiène et de santé, et par obligation réglementaire, l'alimentation en air de combustion doit être réalisée depuis l'extérieur, soit en étant canalisée de l'extérieur jusqu'au poêle, soit en débouchant dans la pièce où se trouve le poêle.

Cas d'une amenée d'air comburant débouchant dans la pièce où se trouve le poêle :

Une amenée d'air débouchant dans la pièce où se trouve le poêle (donc non raccordée au poêle) n'est pas la solution idéale mais peut s'avérer nécessaire suivant certaines configurations de l'habitation qui ne permettraient pas de mettre en œuvre une amenée d'air canalisée.

Dans le cas d'une amenée d'air débouchant dans la pièce où se trouve le poêle, percer dans la paroi extérieure une ouverture d'une section minimale de 100 cm² (trou Ø 12 cm). Protéger aussi l'ouverture avec une grille à l'intérieur et une autre à l'extérieur, qui doivent l'une et l'autre conserver une section réelle de passage d'air de 100 cm² et avoir un maillage (espace libre de passage de l'air) supérieur à 3 mm pour ne pas être facilement bouchées par les poussières et insectes.

La prise d'air ne doit pas être forcément réalisée à l'arrière du poêle, mais située **de préférence face aux vents dominants ou prise dans un vide sanitaire bien ventilé, et déboucher aussi près que possible du poêle.**

Cas d'une amenée d'air comburant canalisée directement de l'extérieur jusqu'au poêle :

Cette solution est préférable d'un point de vue performance thermique à une amenée d'air débouchant dans la pièce, et est même obligatoire suivant la solution adoptée pour l'évacuation des fumées (voir paragraphe suivant).

Il y a deux manières de réaliser cette amenée d'air canalisée de l'extérieur jusqu'au poêle (qui dispose d'un buselot de Ø 50 mm) :

1. En mettant en œuvre un tuyau respectant les dimensions suivantes :

- diamètre 50 mm si longueur < 1 m, sans coude,
- diamètre 80 mm (avec un adaptateur 50-80 mm) si longueur entre 1 et 4 m, avec 2 coudes à 90° maxi,
- diamètre 100 mm (avec un adaptateur 50-100 mm) si longueur entre 4 et 8 m, avec 2 coudes à 90° maxi,

Et en plaçant à l'extérieur une grille de protection démontable (pour permettre son nettoyage) d'une section réelle de passage d'air de 20 cm² et ayant un maillage (espace libre de passage de l'air) supérieur à 3 mm.

On peut aussi utiliser le kit optionnel fourni par ORCHEL.

2. En utilisant un conduit concentrique qui permet l'évacuation des fumées dans le conduit intérieur, et l'aspiration de l'air comburant par l'espace annulaire entre le tuyau intérieur d'évacuation des fumées et la paroi extérieure. Les piquages et raccords sont fournis par les fabricants de ces conduits concentriques.

Conformément aux essais en laboratoire et au Document Technique d'Application, ce type d'installation peut être réalisé **jusqu'à une hauteur maximum de 12 mètres en diamètres 80/130 ou 80/125** (hauteur supérieure possible en diamètres 100/150 sous conditions explicitées ci-après).

4.6 Évacuation des fumées

4.6.1 Principe général et prescriptions communes à tous les cas de figure

Les poêles à granulés FOREST étant étanches, vous pouvez les installer en zones 1, 2 ou 3 selon le tableau et schéma ci-dessous. Chaque zone et chaque configuration nécessite de respecter un grand nombre de règles de conception et de mise en œuvre.

Sortie des fumées	Principaux textes applicables	Étanchéité de l'installation	Configuration des conduits fumées/air	Classe de résistance aux condensats du conduit de fumée
	Zone 1 Arrêté 22/10/1969 + DTU 24.1 ou DTA du conduit concentrique	Non étanche ou étanche	Conduit traditionnel ou concentrique	D ou W suivant calcul selon EN 13384-1 (W le plus probable)
	Zone 2 «Rampant de toiture» DTA du poêle + DTA du conduit concentrique + CPTC 3708	Poêle étanche + CF* étanche + AAC* étanche	Configuration séparée ou concentrique	W
	Zone 3 «façade» DTA du poêle + DTA du conduit concentrique + CPTC 3708	Poêle étanche + CF* étanche + AAC* étanche	Concentrique uniquement	W

* "CF" et "AAC" signifient Conduit de Fumée et Amenée d'Air Comburant

IMPORTANT : les configurations concentriques verticales (zones 1 et 2) sont autorisées jusqu'à 12 m de hauteur en diamètres 80/130 ou 80/125 (hauteur supérieure possible en diamètres 100/150 suivant calcul de dimensionnement).

Il est interdit de raccorder les poêles FOREST sur un conduit de fumée desservant plusieurs appareils.

La buse d'évacuation des fumées des poêles FOREST doit être directement raccordée soit à un conduit concentrique, soit à un conduit métallique isolé double paroi, avec la seule interposition de la pièce d'adaptation spécifique entre le poêle (buse Ø 80 mm) et le Tê de branchement du conduit.

Cette pièce d'adaptation fait partie intégrante des préconisations de CMONPOELE, et cela **exclu de fait l'emploi de conduits simple paroi pour le raccordement** des poêles FOREST à un conduit de fumée ou un conduit concentrique.

Le raccordement pour l'évacuation des fumées doit se composer d'éléments accessibles et démontables pour permettre un ramonage périodique aisé.

Les conduits concentriques et les conduits métalliques isolés double paroi sont les seuls conduits recommandés par CMONPOELE car ils sont adaptés à l'évacuation des fumées de granulés de bois et sont classés « G » (résistant au feu de cheminée), sans joint silicone à la jonction entre les éléments de conduits.

Les dimensions internes du conduit concentrique ou du conduit de fumée isolé doivent être au minimum de 8 x 8 cm ou Ø 80 mm et ne doivent pas excéder 20 x 20 cm ou Ø 200 mm ; en cas de dimensions supérieures ou d'un mauvais état du conduit de fumée (par exemple fissures, inétanchéité aux condensats, etc.), il est préconisé d'insérer un tubage en inox à l'intérieur du conduit de fumée.

Le conduit de fumée doit assurer une dépression minimale de 0 Pa à la buse du poêle, comme indiqué dans la fiche technique (voir § 2.3).

ATTENTION : la pression dans la chambre de combustion du poêle FOREST est toujours négative. La pression négative dans le conduit d'évacuation des fumées sera assurée seulement si l'on respecte les prescriptions concernant la conception, la mise en œuvre et le bon entretien du conduit de fumée. Il est nécessaire d'utiliser toujours des conduits et des colliers d'assemblage adéquats, garantissant l'étanchéité des conduits d'évacuation des fumées.

Le tirage maximum recommandé est de 20 Pa afin de garantir les meilleures performances thermiques du poêle (consommation, rendement, émissions). Un tirage supérieur pourrait causer un fonctionnement défectueux avec consommation excessive de combustible, surchauffe du corps du poêle et bruits ennuyeux dans la chambre de combustion.

En tout état de cause, vérifié avec un logiciel selon la norme EN 13384-1 (calcul rendu obligatoire par le DTU 24.1) quelle est la section, la hauteur et l'isolation la plus convenable du système d'évacuation des fumées.

Quoiqu'il en soit, n'oubliez pas que tous les conduits extérieurs au bâtiment d'installation devraient toujours être très bien isolés. Un conduit concentrique ne doit donc pas être utilisé à l'extérieur du bâtiment (sauf la sortie de toit ou de mur).

Les préconisations qui suivent ne sont que des résumés des textes réglementaires et normatifs et des préconisations des fabricants de conduits, qui doivent, quoiqu'il en soit, être respecté dans leur intégralité.

4.6.2 Installation en zone 1

Dans le cas de la « zone 1 », la sortie du conduit de fumée dépasse de 40 cm toute partie de construction distante de moins de 8 m donc cela inclut généralement le faîtage (voir schéma du § 4.6.1 ci-avant).

Suivant que le conduit d'évacuation des fumées est existant ou à créer, et qu'il est associé ou séparé de l'amenée d'air, plusieurs cas de figures sont décrits ci-après :

- création d'un conduit concentrique qui assure l'évacuation des fumées et l'amenée d'air comburant : voir paragraphe 4.6.2.1 ci-après,
- création d'un conduit concentrique qui évacue uniquement les fumées, et d'un conduit d'amenée d'air étanche séparé : interdit en installation non étanche ; si étanche, voir paragraphe 4.6.3.2,
- création d'un conduit métallique isolé double paroi, et d'un conduit d'amenée d'air étanche séparé : voir paragraphe 4.6.2.2,
- utilisation d'un conduit traditionnel maçonné existant, et création d'un raccordement avec un conduit concentrique : voir paragraphe 4.6.2.3,
- utilisation d'un conduit métallique isolé double paroi existant, et création d'un raccordement avec un conduit concentrique : voir paragraphe 4.6.2.4,
- utilisation d'une sortie de toit existante équipée d'un conduit métallique isolé double paroi, et création d'un conduit concentrique entre cette sortie de toit et le poêle : voir paragraphe 4.6.2.5,
- création d'un conduit de fumée ou utilisation d'un conduit de fumée existant, et prise d'air dans la pièce : voir paragraphe 4.6.2.6.

4.6.2.1 Création d'un conduit concentrique qui assure l'évacuation des fumées et l'amenée d'air comburant :

Conformément au CPTC 3708, le conduit concentrique ne doit pas être situé à l'extérieur du bâtiment, sauf en ce qui concerne le terminal. Si vous souhaitez créer un conduit extérieur, celui-ci devra être réalisé en conduit métallique isolé double paroi (voir paragraphe 4.6.2.2).

Le conduit concentrique, qui assure l'évacuation des fumées et l'amenée d'air comburant, doit être mis en œuvre conformément aux exigences réglementaires et aux préconisations du fabricant du conduit concentrique, et notamment :

- choisir de préférence des composants de diamètres 80/130 ou 80/125 si le conduit a moins de 8 mètres de hauteur, et de diamètres 100/150 voire plus pour des hauteurs supérieures (dimensionnement à vérifier selon l'EN 13384-1),
- respecter la distance de sécurité de 10 cm minimum entre la paroi extérieure du conduit concentrique et tout matériau combustible,
- si le conduit concentrique traverse des parties habitables (hors la pièce où se trouve le poêle), il faut habiller le conduit concentrique pour le protéger contre les chocs et risques de brûlures, avec un coffrage ventilé par 2 orifices haut et bas de 50 cm² minimum chacun à chaque étage (voire une section plus importante si coquille isolante au plafond selon l'Avis Technique de ladite coquille isolante),
- la sortie du conduit concentrique (rejet des fumées dans l'atmosphère et aspiration de l'air comburant) doit être équipée du terminal spécial fourni avec ce conduit concentrique et limitant la recirculation des fumées dans la prise d'air.

4.6.2.2 Création d'un conduit métallique isolé double paroi, et d'un conduit d'amenée d'air séparé :

Le conduit métallique isolé double paroi peut être en situation intérieure ou extérieure au bâtiment.

La résistance thermique des conduits métalliques isolés double paroi doit être au minimum de 0,40 m².K/W, ce qui interdit d'utiliser un conduit métallique simple paroi ou un simple tubage à la traversée des combles ou de parties habitables ou d'un plafond ou d'un mur ; le conduit isolé doit déboucher dans la pièce où se trouve le poêle.

Compte tenu des niveaux de température des fumées obtenus en sortie des poêles FOREST (voir tableau du § 2.3), vous devrez utiliser des composants classés « W » (résistant aux condensats) et ayant une qualité d'inox au moins équivalente à la nuance AISI 316.

Le conduit de fumée doit respecter les distances de sécurité entre la paroi extérieure du conduit de fumée et les matériaux combustibles les plus proches ; dans la plupart des cas des conduits métalliques isolés, cette distance de sécurité est de 8 cm minimum (voir DTU 24.1). En cas de non-respect de cette distance de sécurité, il faudra soit éloigner les matériaux combustibles, soit créer un autre conduit de fumée.

Toutes les autres règles de l'Art doivent être respectées (classes de température, d'étanchéité au gaz et de résistance à la corrosion, limites de dévoiements, sens d'emboîtement des composants, traversée des planchers, température de surface des habillages ou coffrages autour du conduit de fumée, débouché au plafond, absence de piège à calories, reprises de charge, etc.).

Si vous choisissez de faire déboucher le conduit de fumée au plafond ou si ce conduit de fumée est extérieur au bâtiment, il faut obligatoirement utiliser un conduit métallique isolé double paroi ou un conduit concentrique pour assurer le raccordement entre le poêle et ledit conduit de fumée.

Le seul cas de figure où vous utiliserez un tuyau simple paroi à l'arrière du poêle sera la pièce d'adaptation citée au § 4.6.1 pour le raccorder à un conduit métallique isolé double paroi qui descendra au sol, et sera situé juste à l'arrière du poêle.

L'amenée d'air comburant doit être réalisée selon les prescriptions du paragraphe 4.5 ci-avant.

4.6.2.3 Utilisation d'un conduit traditionnel maçonné existant, et création d'un raccordement avec un conduit concentrique :

La résistance thermique des conduits en boisseaux (ou briques) doit être au minimum de 0,05 m².K/W. Généralement, on constate sur les conduits maçonnés existants que cette résistance thermique est de l'ordre de 0,09 à 0,15 m².K/W, alors qu'il est recommandé qu'elle soit de 0,22 m².K/W au minimum (amendement A1 au DTU 24.1).

Compte tenu de cette relativement faible isolation thermique, il y a un risque élevé de condensation dans le conduit, et ainsi un tubage s'impose systématiquement (les conduits maçonnés sont rarement étanches aux condensats). Si la section intérieure le permet, il est même préférable d'introduire un conduit métallique isolé dans ce conduit existant. Ce tubage devra notamment être classé « W » (résistant aux condensats) et « G » (résistant à un feu de cheminée), et avoir un diamètre 80 mm (voire Ø 100 ou 130 mm si le calcul selon EN 13384-1 vous le recommande).

L'espace entre le tubage et le conduit maçonné existant va servir à l'amenée d'air comburant, et il faut ainsi que le conduit existant ait une section intérieure minimale de :

- 100 x 100 mm ou Ø 100 mm, soit 28 cm² mini si tubage de Ø 80 mm,
- 120 x 120 mm ou Ø 120 mm, soit 34 cm² mini si tubage de Ø 100 mm,
- 150 x 150 mm ou Ø 150 mm, soit 44 cm² mini si tubage de Ø 130 mm,

Si, du fait par exemple de dévoiements trop importants ou de joints trop proéminents à l'intérieur, on ne peut pas passer un tel tubage dans le conduit existant, il est alors nécessaire de créer un autre conduit neuf.

Le conduit de fumée doit respecter les distances de sécurité entre la paroi extérieure du conduit de fumée et les matériaux combustibles les plus proches ; dans la très grosse majorité des cas des conduits maçonnés, cette distance de sécurité est de 10 cm minimum. Cette distance de sécurité est inchangée si le conduit maçonné est tubé (voir DTU 24.1). En cas de non-respect de cette distance de sécurité, il faudra soit éloigner les matériaux combustibles, soit créer un autre conduit de fumée.

Toutes les autres règles de l'Art doivent être respectées (classes de température, d'étanchéité au gaz et de résistance à la corrosion, limites de dévoiements, sens d'emboîtement des composants, traversée des planchers, température de surface des habillages ou coffrages autour du conduit de fumée, débouché au plafond, absence de piège à calories, reprises de charge, etc.).

Le raccordement entre le poêle et le conduit de fumée tubé doit être réalisé avec un conduit concentrique ; ainsi, l'amenée d'air est réalisée par l'espace annulaire autour du tubage puis dans la double paroi du conduit concentrique. Outre la pièce d'adaptation entre le conduit tubé et le conduit concentrique (voir préconisations du fabricant du conduit concentrique), il faut mettre en place en sortie du conduit tubé une pièce d'adaptation et un terminal spécial limitant la recirculation des fumées dans la prise d'air.

4.6.2.4 Utilisation d'un conduit métallique isolé double paroi existant, et création d'un raccordement avec un conduit concentrique :

Notamment si le conduit de fumée métallique isolé double paroi existant a un diamètre supérieur à 150 mm (ou un diamètre trop grand suivant le calcul selon l'EN 13384-1), ou s'il est classé « D » (non résistant aux condensats), il convient d'installer un tubage dans ce conduit.

Ce tubage devra notamment être classé « W » et « G », et avoir un diamètre 80 mm (voire Ø 100 ou 130 mm si le calcul selon EN 13384-1 vous le recommande).

L'espace entre le tubage et le conduit métallique isolé existant va servir à l'amenée d'air comburant, et il faut ainsi que le conduit existant ait un diamètre intérieur minimal de :

- Ø 100 mm, soit 28 cm² mini si tubage de Ø 80 mm,
- Ø 120 mm, soit 34 cm² mini si tubage de Ø 100 mm,
- Ø 150 mm, soit 44 cm² mini si tubage de Ø 130 mm,

Au préalable, on vérifiera qu'il y a bien une distance minimale de sécurité entre la paroi extérieure du conduit de fumée et les matériaux combustibles les plus proches ; dans la plupart des cas des conduits métalliques isolés, cette distance de sécurité est de 8 cm (voir DTU 24.1). Cette distance de sécurité est inchangée si le conduit métallique isolé est tubé (voir DTU 24.1). En cas de non-respect de cette distance de sécurité, il faudra soit éloigner les matériaux combustibles, soit créer un autre conduit de fumée.

Toutes les autres règles de l'Art doivent être respectées (classes de température, d'étanchéité au gaz et de résistance à la corrosion, limites de dévoiements, sens d'emboîtement des composants, traversée des planchers, température de surface des coffrages autour du conduit de fumée, débouché au plafond, absence de piège à calories, reprises de charge, etc.).

Le raccordement entre le poêle et le conduit de fumée tubé doit être réalisé avec un conduit concentrique ; ainsi, l'amenée d'air est réalisée par l'espace annulaire autour du tubage puis dans la double paroi du conduit concentrique. Outre la pièce d'adaptation entre

le conduit tubé et le conduit concentrique (voir préconisations du fabricant du conduit concentrique), il faut mettre en place en sortie du conduit tubé une pièce d'adaptation et un terminal spécial limitant la recirculation des fumées dans la prise d'air.

4.6.2.5 Utilisation d'une sortie de toit existante équipée d'un conduit métallique isolé double paroi, et création d'un conduit concentrique entre cette sortie de toit et le poêle :

Dans le cas d'une sortie de toit existante équipée d'un conduit de fumée métallique isolé double paroi, et notamment si ce dernier a un diamètre supérieur à 150 mm, ou s'il est classé « D » (non résistant aux condensats), il convient alors d'installer un tubage dans ce conduit.

Ce tubage devra notamment être classé « W » et « G », et avoir un diamètre 80 mm (voire Ø 100 ou 120 mm si le calcul selon EN 13384-1 vous le recommande).

L'espace entre le tubage et le conduit métallique isolé existant va servir à l'amenée d'air comburant, et il faut ainsi que le conduit existant ait un diamètre intérieur minimal de :

- Ø 100 mm, soit 28 cm² mini si tubage de Ø 80 mm,
- Ø 120 mm, soit 34 cm² mini si tubage de Ø 100 mm,
- Ø 150 mm, soit 44 cm² mini si tubage de Ø 130 mm.

Au préalable, on vérifiera qu'il y a bien une distance minimale de sécurité entre la paroi extérieure du conduit de fumée et les matériaux combustibles les plus proches ; dans la plupart des cas des conduits métalliques isolés, cette distance de sécurité est de 8 cm (voir DTU 24.1). Cette distance de sécurité est inchangée si le conduit métallique isolé est tubé (voir DTU 24.1). En cas de non-respect de cette distance de sécurité, il faudra soit éloigner les matériaux combustibles, soit créer un autre conduit de fumée.

Le raccordement entre le poêle et la sortie de toit tubée doit être réalisé avec un conduit concentrique ; il est clair que le tube faisant office de tubage dans le conduit isolé (situé lui-même dans la sortie de toit), ne doit pas se prolonger au-delà de ce conduit et se retrouver par exemple nu dans les combles. Un conduit concentrique doit donc assurer l'évacuation des fumées du poêle jusqu'à la jonction avec le conduit isolé et son tubage (jonction réalisée avec une pièce d'adaptation fournie par le fabricant du conduit concentrique).

La prise d'air comburant peut être réalisée dans les combles ou en sortie de conduit, puis l'amenée d'air est réalisée par l'espace annulaire autour du tubage puis dans la double paroi du conduit concentrique. Outre la pièce d'adaptation entre le conduit tubé et le conduit concentrique (voir préconisations du fabricant du conduit concentrique), il faut mettre en place en sortie du conduit tubé une pièce d'adaptation et un terminal spécial limitant la recirculation des fumées dans la prise d'air.

4.6.2.6 Création d'un conduit de fumée ou utilisation d'un conduit de fumée existant, et prise d'air dans la pièce :

Il s'agit alors d'une installation qui n'est pas à circuit de combustion étanche puisque l'air est pris dans la pièce où se trouve le poêle, et que cette pièce doit elle-même être pourvue d'une prise d'air sur l'extérieur ; c'est autorisé mais dommage vis-à-vis des caractéristiques d'étanchéité du poêle FOREST.

Le conduit de fumée neuf ou existant doit respecter les prescriptions rappelées dans les paragraphes 4.6.1 et 4.6.2.2, 4.6.2.3, ou 4.6.2.4 suivants votre cas de figure.

Une prise d'air comburant sur l'extérieur est impérative dans la pièce où se trouve le poêle, et elle doit être réalisée selon les prescriptions du paragraphe 4.5 ci-avant.

Le poêle FOREST pourra alors prélever dans la pièce l'air indispensable à son fonctionnement.

4.6.3 Installation en zone 2

4.6.3.1 Généralités :

Dans le cas de la « zone 2 », la sortie des fumées ne dépasse pas de 40 cm toute partie de construction distante de moins de 8 m et peut donc se trouver au niveau du faîtage voire plus bas (voir schéma du § 4.6.1 ci-avant) : la sortie des fumées se situe en « rampant de toiture ».

Une installation en zone 2 ne peut être réalisée que dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande (habitat collectif exclu).

Une installation en « zone 2 » est possible (sous les conditions qui suivent) parce que le **poêle FOREST est étanche** et visé par le DTA (Document Technique d'Application) n°14/14-1961 qui atteste de cette étanchéité et du bon fonctionnement dans ces conditions.

Dans le cas de la « zone 2 », la prise d'air comburant doit impérativement être canalisée depuis l'extérieur jusqu'au poêle, de sorte que l'ensemble {conduit d'évacuation des fumées + poêle + conduit d'amenée d'air} soit étanche.

L'évacuation des fumées et l'amenée d'air comburant peut ainsi être réalisée de 4 façons différentes :

- a) création d'un conduit concentrique du poêle jusqu'au terminal en toiture, qui assure à la fois l'évacuation des fumées et l'amenée d'air comburant : reportez-vous au § 4.6.2.1 ci-avant,
- b) création d'un conduit concentrique qui évacue uniquement les fumées, et d'un conduit d'amenée d'air **étanche** séparé : reportez-vous au § 4.6.3.2 ci-après,
- c) création d'un conduit métallique isolé double paroi pour évacuer les fumées, et d'un conduit d'amenée d'air **étanche** : reportez-vous au § 4.6.2.2 ci-avant,
- d) utilisation d'un conduit de fumée existant (maçonné ou métallique isolé double paroi) qui va être tubé, et création d'un raccordement avec un conduit concentrique : reportez-vous aux § 4.6.2.3 et 4.6.2.4 ci-avant.

Conformément au CPTC 3708, un conduit concentrique situé à l'extérieur du bâtiment est interdit, sauf en ce qui concerne le terminal.

La sortie du conduit concentrique (rejet des fumées dans l'atmosphère et aspiration de l'air comburant) doit être équipée d'un terminal spécifique au conduit concentrique et limitant la recirculation des fumées dans la prise d'air.

4.6.3.2 Création d'un conduit concentrique qui évacue uniquement les fumées, et d'un conduit d'amenée d'air étanche séparé :

Conformément au CPTC 3708, le conduit concentrique ne doit pas être situé à l'extérieur du bâtiment, sauf en ce qui concerne le terminal. Si vous souhaitez créer un conduit extérieur, celui-ci devra être réalisé en conduit métallique isolé double paroi (voir paragraphe 4.6.2.2).

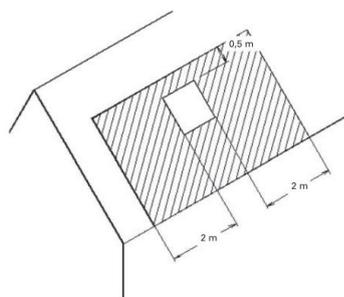
L'amenée d'air comburant doit être réalisée selon les prescriptions du paragraphe 4.5 ci-avant.

Le conduit concentrique destiné dans le cas présent à évacuer uniquement les fumées, doit être mis en œuvre conformément aux exigences réglementaires et aux préconisations du fabricant du conduit concentrique, et notamment :

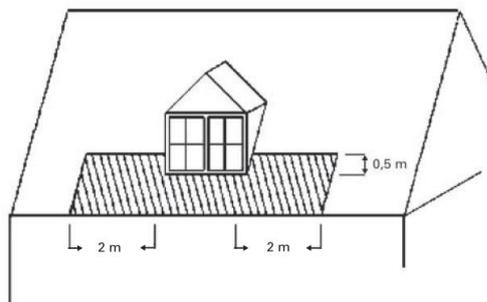
- choisir de préférence des composants dont le diamètre intérieur est de 80 mm si le conduit a moins de 8 mètres de hauteur, et de diamètre 100 mm ou 130 mm pour des hauteurs supérieures (dimensionnement à vérifier selon l'EN 13384-1),
- fermer la partie basse du conduit concentrique de sorte que la lame d'air soit statique,
- respecter la distance de sécurité de 10 cm minimum entre la paroi extérieure du conduit concentrique et tout matériau combustible,
- si le conduit concentrique traverse des parties habitables (hors la pièce où se trouve le poêle), il faut habiller le conduit concentrique pour le protéger contre les chocs et risques de brûlures, avec un coffrage ventilé par 2 orifices haut et bas de 50 cm² minimum chacun à chaque étage (voire une section plus importante si coquille isolante au plafond selon l'Avis Technique de ladite coquille isolante),
- la sortie du conduit concentrique (rejet des fumées dans l'atmosphère et aspiration de l'air comburant) doit être équipée d'un terminal spécifique à ce conduit concentrique et limitant la recirculation des fumées dans la prise d'air.

4.6.3.3 Positions du terminal admises et interdites en zone 2 :

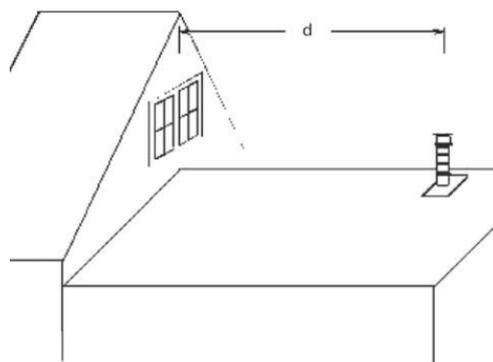
En plus de ce qui précède, le terminal vertical ne doit pas se trouver à proximité des ouvrants ou entrées d'air, des obstacles ou des façades des habitations voisines (les zones hachurées dans les schémas ci-dessous sont les zones interdites) :



Zone d'interdiction par rapport à une fenêtre de toit ou à une entrée d'air

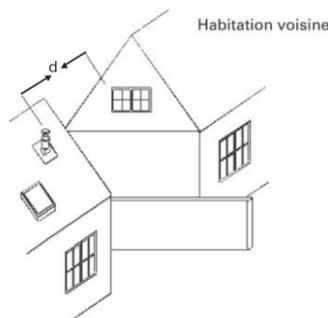


Zone d'interdiction par rapport à un ouvrant en toiture



$d > 4$ m
 $d > 1$ m en l'absence d'ouvrant ou d'entrée d'air

Distance à un pignon de la même habitation, comportant un ouvrant ou une entrée d'air



$d > 3$ m par rapport à la limite de propriété
 $d > 6$ m par rapport à une habitation voisine avec entrée d'air ou ouvrant en façade
 $d > 6$ m par rapport à la limite de propriété en l'absence d'habitation voisine

Distance à la limite de propriété et à une habitation voisine

4.6.4 Installation en zone 3

Dans le cas de la « zone 3 », la sortie des fumées est réalisée au travers d'un mur et se trouve en « façade » (voir schéma du § 4.6.1 ci-avant).

Une installation en « zone 3 » est possible (sous les conditions qui suivent) parce que le **poêle FOREST est étanche** et visé par le DTA (Document Technique d'Application) n°14/14-1961 qui atteste de cette étanchéité et du bon fonctionnement dans ces conditions.

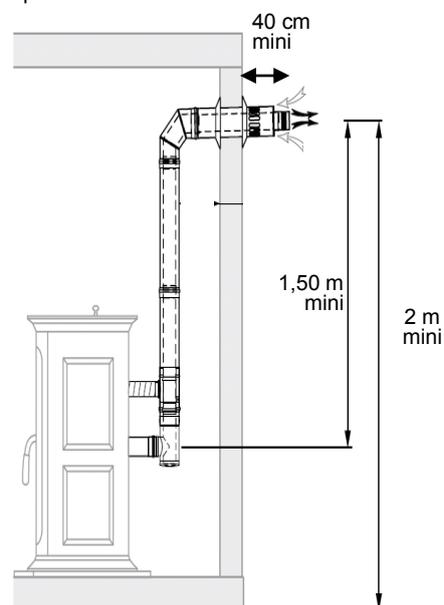
Une installation en zone 3 ne peut être réalisée que dans l'habitat existant (habitat neuf exclu) individuel isolé, jumelé ou groupé en bande (habitat collectif exclu).

Conformément au CPTC 3708, un conduit concentrique situé à l'extérieur du bâtiment est interdit, sauf en ce qui concerne le terminal.

Une configuration séparée (conduits d'évacuation des fumées et d'amenée d'air distincts) en zone 3 est interdite par le CPTC 3708 ; il faut donc impérativement utiliser un conduit concentrique. La prise d'air comburant est donc impérativement canalisée dans le conduit concentrique, de sorte que l'ensemble {conduit d'évacuation des fumées + poêle + conduit d'amenée d'air} soit étanche.

Le conduit concentrique, de diamètres 80/130 ou 80/125 de préférence, qui assure l'évacuation des fumées et l'amenée d'air comburant, doit être mis en œuvre conformément aux exigences réglementaires et aux préconisations du fabricant du conduit concentrique, et notamment :

- la sortie du conduit concentrique (rejet des fumées dans l'atmosphère et aspiration de l'air comburant) doit être équipée du terminal horizontal spécifique à ce conduit concentrique limitant la recirculation des fumées dans la prise d'air,
- pour assurer un tirage thermique minimum, la différence de hauteur entre la buse de départ fumée du poêle et le terminal horizontal doit être de 1,5 m minimum (mesurée de axe à axe),
- le CPTC 3708 demande que le terminal horizontal soit à une hauteur supérieure à 2 m du sol, ne débouche pas sur une circulation extérieure hors de la propriété privée, et ne soit pas dans une cour fermée,
- pour limiter le noircissement de la façade, le CPTC 3708 demande aussi que l'extrémité du terminal horizontal dépasse de la façade de 40 cm minimum,
- pour éviter des turbulences néfastes à l'évacuation des fumées ou à l'amenée d'air comburant par rapport à un débord de toit, le CPTC 3708 demande que le



Félicitations !

Merci d'avoir choisi un poêle FOREST l'un des meilleurs poêles à granulés existant sur le marché !

Saviez-vous que le poêle que vous avez acquis est "made in Auvergne" ?

Votre poêle à granulés est le fruit d'une conception et d'une fabrication soignée dans une entreprise située à Saint-Yorre. Il a aussi fait l'objet d'essais poussés d'efficacité et de sécurité.

S'il est bien installé, utilisé et entretenu, vous êtes assuré d'avoir pendant des années un appareil de chauffage efficace et performant.

Le poêle à granulés est un moyen de chauffage sûr, performant et moderne.

Son fonctionnement est écologique.

Avant le premier allumage de votre poêle, nous vous recommandons de lire attentivement la présente "notice d'installation, d'utilisation et d'entretien", qui fait partie intégrante du produit, et gardez-la sans limite de temps parce qu'elle doit accompagner le poêle pendant toute sa durée de vie.

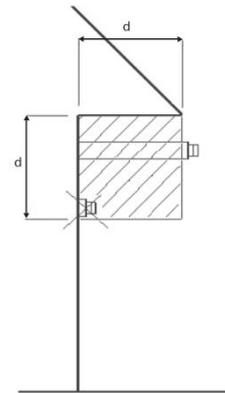
Le respect de nos prescriptions d'installation par un personnel qualifié, et de nos conseils d'utilisation et d'entretien vous assurera la plus grande satisfaction.

Vous trouverez dans cette notice les réponses à la plupart de vos questions mais vous pouvez aussi vous adresser à votre revendeur pour de plus amples renseignements.

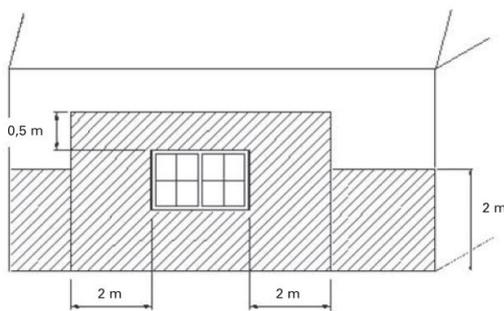
Afin de faciliter le suivi de nos prescriptions et recommandations, vous trouverez le sommaire général en page 3.

terminal respecte la zone d'interdiction (zone hachurée dans le deuxième schéma ci-contre),

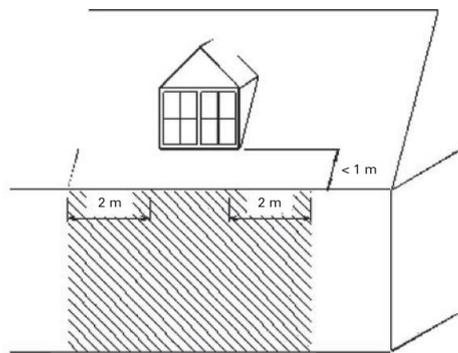
- sur toute sa longueur et à la traversée des parois, il faut respecter la distance de sécurité de 10 cm minimum entre la paroi extérieure du conduit concentrique et tout matériau combustible,
- si le conduit concentrique traverse des parties habitables (hors la pièce où se trouve le poêle), il faut habiller ce conduit concentrique pour le protéger contre les chocs et risques de brûlures, avec un coffrage ventilé par 2 orifices haut et bas de 50 cm² minimum chacun à chaque étage (voire une section plus importante si coquille isolante au plafond, selon l'Avis Technique de ladite coquille isolante).



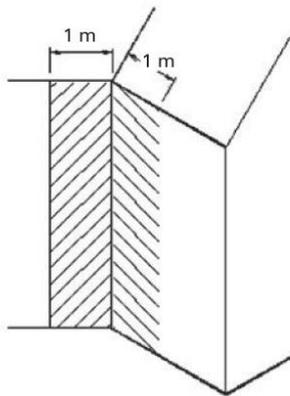
En plus de ce qui précède, le terminal horizontal ne doit pas se trouver à proximité des ouvrants ou entrées d'air, des obstacles ou des façades des habitations voisines (les zones hachurées dans les schémas ci-dessous sont les zones interdites) :



Zone d'interdiction par rapport au sol
Zone d'interdiction par rapport à un ouvrant

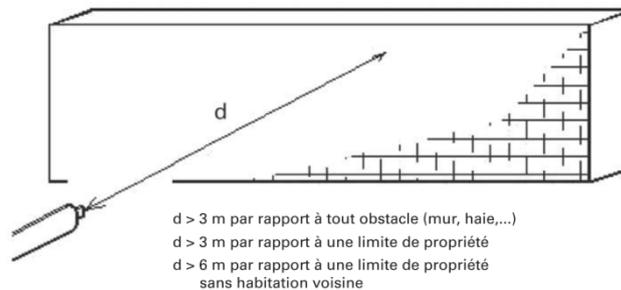


Zone d'interdiction par rapport à un ouvrant en toiture



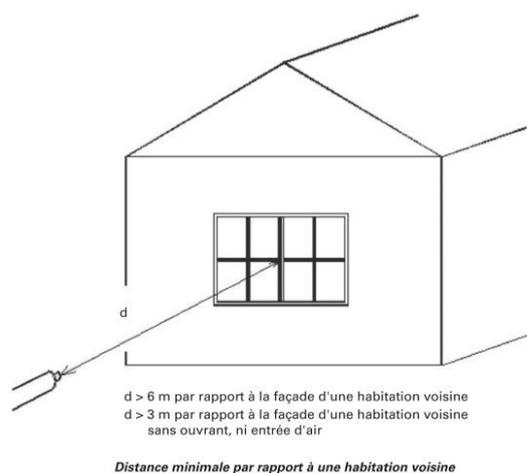
Zone d'interdiction par rapport à un angle

Cette zone d'interdiction est portée à 4 m en cas d'ouvrant sur la façade adjacente.



- $d > 3$ m par rapport à tout obstacle (mur, haie,...)
- $d > 3$ m par rapport à une limite de propriété
- $d > 6$ m par rapport à une limite de propriété sans habitation voisine

Distance minimale à un obstacle
Distance minimale à la limite de propriété



4.7 Positionnement de la sonde de température ambiante

Le positionnement de la sonde de température ambiante est à réaliser après le montage de l'habillage. Je vous laisse vérifier si cette phrase est exacte dans le cas d'un poêle FOREST.

Positionner la sonde de température ambiante en un endroit de la pièce :

- non soumis aux rayons du soleil,
- non soumis aux sources de chaleur comme votre poêle par exemple,
- où l'on puisse lire facilement la température
- et un endroit qui soit représentatif de la température ambiante moyenne que l'utilisateur souhaite (donc à 1,5 m du sol en général).

Il est déconseillé d'installer la sonde près de fenêtres ou portes, en bas d'un escalier ou dans un endroit avec des courants d'air pour éviter de mauvaises mesures.

Le positionnement correct de la sonde de température ambiante conditionne un confort thermique assuré de façon satisfaisante par le poêle.

4.8 Branchement électrique du poêle

Le branchement électrique du poêle doit être réalisé après le raccordement au conduit de fumée et au conduit d'amenée d'air.

Le poêle est livré avec un câble d'alimentation et une fiche qui doit être branchée à une prise de courant 230V/50Hz avec prise de terre et une protection conforme aux exigences de la norme NF C 15100 et toutes les normes nationales ou locales en vigueur.

La puissance électrique absorbée est indiquée au paragraphe 2.3 « Données techniques ».

Protéger le câble contre tout risque de dommage (arrachement, coupure, brûlure, surchauffe, ...).

La prise du câble électrique doit rester accessible après l'installation du poêle.

Ouvrir l'interrupteur de mise sous tension seulement si l'on désire mettre le poêle en service : cet interrupteur se trouve à l'arrière du poêle, en bas à droite (quand on se trouve face au poêle).

Après l'ouverture de l'interrupteur, le poêle est alimenté en électricité.

L'allumage a lieu selon le mode de fonctionnement sélectionné (voir chapitre suivant, paragraphe 5.5.2), et éventuellement selon la programmation établie (voir paragraphe 5.8).

Vérifier que la quantité de combustible dans le réservoir est suffisante pour la période de fonctionnement prévue.

4.9 Installation du kit télécommande portable

Le kit télécommande smartphone peut être approvisionné en option (disponible en catalogue).

Il comprend un récepteur à installer sur le poêle, et votre Forest est piloté à partir d'un Smartphone.

ATTENTION : Le montage doit être effectué par un technicien qualifié, et l'installation du récepteur sur le poêle ne doit être effectuée que quand le poêle est tout à fait froid et toujours après l'avoir débranché électriquement (fiche débranchée) puisque l'interrupteur général ne garantit pas la coupure du secteur.

5 UTILISATION DU POÊLE

5.1 Généralités et mises en garde

ATTENTION : quiconque s'apprête à utiliser le poêle doit avoir lu et bien compris toutes les instructions pour le fonctionnement du poêle contenues dans la présente notice.

Nos conseils d'utilisation et d'entretien doivent être respectés, étant donné que la sécurité et le bon fonctionnement en dépendent.

Conservez soigneusement cette notice sans limite de durée ; elle doit accompagner le poêle tout au long de sa vie.

Pensez à transmettre la présente notice au nouvel utilisateur en cas de rétrocession du poêle ou de l'habitation qui le contient.

Au cas où la présente notice serait perdue ou illisible, veuillez en demander un nouvel exemplaire directement à votre revendeur.

ATTENTION : l'emploi, le réglage et la programmation du poêle doivent être effectués par un adulte. La sélection erronée ou accidentelle des programmes de fonctionnement pourrait engendrer des situations de danger et/ou de mauvais fonctionnement.

Ce poêle n'est pas indiqué pour l'utilisation de la part de personnes (enfants inclus) avec des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou inexpertes, à moins qu'elles ne soient aidées et instruites sur l'utilisation du poêle par quelqu'un qui sera responsable de leur sécurité.

ATTENTION : il est conseillé de toujours veiller à la sécurité des enfants, des personnes âgées et des handicapés lors du fonctionnement du poêle puisque certaines surfaces peuvent atteindre des températures très importantes.

Les enfants doivent être surveillés par un adulte afin qu'ils ne touchent pas les parties chaudes du poêle ou l'utilisent ou en modifient le fonctionnement, et pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le poêle.

Ce poêle ne doit être utilisé que pour l'emploi pour lequel il a été conçu et fabriqué.

Ce poêle n'a pas été conçu et fabriqué pour réaliser des cuissons ou des séchages.

Ne pas utiliser le poêle s'il est détérioré ou fonctionne mal.

Dans une situation de mauvais fonctionnement ou de poêle détérioré, et si le poêle est allumé, procéder immédiatement à son extinction en appuyant sur le bouton [] pendant plus de trois secondes (voir paragraphe 5.8 "Fonctionnement avec panneau de commande et télécommande portable"). Une fois l'extinction terminée, couper son alimentation électrique (fiche débranchée).

Ne pas s'appuyer ou s'accrocher imprudemment à la porte ouverte, par exemple pendant les phases d'entretien du poêle ; cela peut provoquer le renversement du poêle. Il est donc recommandé de prendre des précautions surtout en présence des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées.

ATTENTION : il est INTERDIT de positionner rideaux, étagères en bois, sacs de granulés de bois, tapis, fauteuils, pièces de mobilier et tout autre matériau inflammable à proximité du poêle.

L'utilisation du poêle avec la porte ouverte, sans la vitre ou avec la vitre cassée est INTERDIT, et ceci afin d'éviter tout refoulement accidentel de fumée dans la pièce.

Il est recommandé de vérifier ou faire vérifier périodiquement le bon état du poêle et du conduit qui évacue ses fumées (voir chapitre 6).

ATTENTION : si un incendie devait se déclarer dans le conduit de fumée, il est nécessaire de mettre le poêle à l'arrêt, d'appeler les pompiers et ensuite faire contrôler le conduit d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié pour voir s'il présente des dégâts, et éventuellement le remplacer avant de remettre l'installation de combustion en marche.

Il est INTERDIT de nettoyer le poêle en l'aspergeant d'eau.

Pour toute réparation, il est recommandé de s'adresser au personnel qualifié et autorisé par ORCHEL, et de ne demander que des pièces de rechange d'origine (voir paragraphes 6.8 et 6.9, et le chapitre 7).

5.2 Combustibles granulés de bois autorisés et interdits

Le granulé de bois, aussi dénommé "pellet" dans le langage international, est fabriqué à partir de copeaux et de sciure de bois naturel non traité et sans écorce. Cette matière première est ensuite triée, broyée et compressée pour obtenir un matériau qui devient homogène et compact grâce à la lignine contenue dans le bois même, qui permet de fabriquer des granulés sans utiliser aucune colle ni liant.

Les granulés de bois doivent être produits exclusivement avec de la sciure et des copeaux de bois non traité, sans autres matériaux.

IL EST INTERDIT d'utiliser des combustibles autres que le granulé de bois naturel.

L'emploi de granulés fabriqués à partir de déchets de bois et/ou contenant des colles, des vernis, des soi-disant produits de ramonage chimique, et d'autres produits de traitement est INTERDIT.

De même, l'emploi de granulés fabriqués à partir de matière première autre que le bois naturel (maïs, coquilles de noix, noisettes, déchets de l'agriculture, etc.) ou avec des dimensions différentes de celles indiquées ci-après pourrait endommager les éléments du poêle et entraînera la cessation de la garantie et de la responsabilité du fabricant de ce poêle ; les granulés de cette sorte n'entrent pas dans la liste des combustibles autorisés.

Utiliser uniquement du granulé prévu pour appareil domestique, donc d'un diamètre de 6 mm environ, avec une longueur moyenne de 30 à 40 mm.

Plusieurs sortes de granulés de bois sont disponibles sur le marché ; ils affichent des caractéristiques très légèrement différentes selon leur processus de fabrication et selon le mélange des essences de bois utilisées pour leur fabrication.

Le taux d'humidité d'un granulé de bois de qualité est fixé par des normes internationales, entre 5 % et 10 %, ce qui permet d'éviter d'avoir à le faire sécher après son achat. Pour cette raison, le stockage des granulés doit être effectué en lieux secs afin d'éviter toute reprise d'humidité et variation dans leurs dimensions (grossissement), ce qui pourrait empêcher l'approvisionnement du creuset en combustible (voir paragraphe 5.3 ci-après).

Un taux d'humidité excédant 10% modifie la structure moléculaire du granulé qui devient ainsi visqueux et difficile à brûler.

Les dimensions compactes de ce combustible permettent de l'acheter en sacs de 15 kg, facilitant ainsi son stockage.

Le pouvoir calorifique des granulés de bois naturel est très élevé et est de l'ordre de 5000 kcal/kg, ce qui permet d'obtenir un rendement très important grâce à l'emploi de poêles à la technologie avancée comme les poêles FOREST.

De plus, les granulés de bois naturel sont un combustible qui permet de réaliser des économies importantes par rapport au chauffage électrique, au fioul ou au gaz naturel.

Le granulé de bois est un combustible propre et écologique et, grâce aux caractéristiques techniques des poêles FOREST, les émissions sont conformes aux réglementations les plus strictes en matière de protection de l'environnement.

Pour le rendement calorifique et le bon fonctionnement du poêle, et pour être certain de respecter toutes les prescriptions ci-avant, ORCHEL vous conseille d'**utiliser seulement** un combustible de bonne qualité.

Concrètement, vos granulés doivent être **titulaires de l'une des certifications de qualité de classe A1** (selon la norme ISO 17225-2) **suivantes** :

"NF granulés biocombustibles bois qualité haute performance", EN Plus-A1, ou DIN Plus

5.3 Chargement et rechargement des granulés de bois

Le creuset ne doit être approvisionné en combustible que par le système d'alimentation automatique, et le creuset ne doit jamais être chargé en granulés directement par l'utilisateur.

Il est recommandé, avant de rallumer le poêle, de toujours vider le creuset des granulés imbrûlés éventuellement entassés dans celui-ci à la suite d'allumages manqués ou d'une alarme «pas de granulés». Pour votre sécurité, ne jamais remettre ces granulés dans le réservoir car ils pourraient contenir des braises incandescentes non visibles (cachées par les cendres).

Contrôler périodiquement le niveau des granulés dans le réservoir. Le recharger de préférence avant l'allumage du poêle pour éviter des problèmes de fonctionnement si vous laissez la trappe du réservoir ouverte trop longtemps.

Après ouverture de la trappe sur le dessus du poêle, remplir le réservoir avec des granulés de bois conformes aux caractéristiques décrites ci-avant, en faisant attention de ne pas en verser hors du réservoir sur le dessus du poêle.

ATTENTION : pendant le fonctionnement du poêle, la trappe du réservoir des granulés de bois doit rester ouvert le moins longtemps possible afin d'éviter des inversions de tirage et des refoulements de fumées. Faites donc bien attention à toujours fermer correctement la trappe du réservoir après le chargement en combustible.

Pendant le fonctionnement du poêle, si vous voulez recharger des granulés, le sac contenant le combustible ne doit pas entrer en contact avec les surfaces chaudes du poêle.

Éviter de verser le sac de granulés directement dans le réservoir du poêle car les sacs contiennent toujours plus ou moins de poussière de bois qui est néfaste au fonctionnement du poêle et à son système d'alimentation du granulé (risque de blocage de la vis sans fin). Ainsi versez le contenu du sac dans un bac indépendant (voir produits proposés par ORCHEL), et munissez-vous d'une petite pelle pour transvaser les granulés dans le réservoir du poêle.

Si malgré tout vous versez le sac directement dans le réservoir du poêle, ne pas verser le fond du sac qui contient des poussières de bois.

Ne jamais enlever la grille de protection installée à l'intérieur du réservoir.

5.4 Conservation des granulés de bois - Stockage

Le bois est un matériau hygroscopique, c'est-à-dire qu'il peut reprendre de l'humidité s'il est dans une ambiance humide.

Le granulé doit donc être stocké dans un endroit sec, à l'abri de toute source d'humidité.

Cela signifie notamment que les sacs de granulés ne doivent pas être stockés dans un local non ventilé, ni être en contact direct avec le sol (abri de jardin, garage, sous-sol, ...).

Un granulé a normalement une densité de 1,1 à 1,2, ce qui signifie que vous pouvez faire un test très simple : le granulé doit couler si vous le mettez dans un verre d'eau. Si le granulé flotte, il est alors évident qu'il est trop humide et qu'il ne doit pas être utilisé.

5.5 Principe de fonctionnement

La combustion de votre poêle à granulés FOREST est gérée par une carte électronique ; l'alimentation optimale en combustible et en air comburant est automatiquement réglée pour produire la puissance souhaitée.

Le poêle à granulés FOREST peut être commandé par l'utilisateur avec la télécommande ou par le panneau de commande selon les indications du paragraphe 5.8 ci-après.

Ainsi l'utilisateur va pouvoir piloter les fonctions essentielles du poêle, telles que l'allure de chauffe, la température ambiante de consigne et les programmes de fonctionnement.

5.6 Contrôles et informations sur le premier allumage

Avant d'allumer le poêle pour la première fois, il y aura lieu :

- de vérifier que toutes les conditions de sécurité préconisées sont remplies (voir chapitre 1 et paragraphe 5.1 ci-avant) ;
- de basculer sur la position "ON" l'interrupteur général placé sur l'arrière du poêle, en bas à droite (quand on regarde le poêle de face) et de vérifier ainsi que l'écran du tableau de commande s'allume, ce qui indique que le poêle est alimenté en électricité ;
- de vérifier que le réservoir contient une quantité de combustible suffisante au fonctionnement du poêle durant la période prévue ;
- de procéder à un pré-chargement de la vis sans fin selon les prescriptions du paragraphe 5.8.4.

Il est impératif que les caractéristiques du combustible utilisé soient conformes à celles indiquées au paragraphe 5.2 ci-avant.

Le corps de chauffe métallique du poêle est revêtu d'une peinture spéciale haute température qui, à l'issue des premiers allumages du poêle, atteindra une résistance thermique et une stabilisation chimique maximales. Une mauvaise odeur pourra se dégager du poêle à cause d'une réaction chimique avant stabilisation, et, par conséquent, il y aura lieu de bien aérer la pièce d'installation du poêle pendant les premiers feux. Une fois la peinture stabilisée, il n'y aura plus d'odeurs et le poêle pourra être utilisé normalement.

5.7 Arrêt saisonnier du poêle

Après la dernière utilisation saisonnière du poêle, procédez comme suit :

- enlevez complètement les granulés du réservoir et de la vis de chargement, et les jeter car il y a risque qu'ils prennent de l'humidité et perdent leurs qualités d'ici la prochaine saison de chauffe ;
- nettoyez soigneusement le creuset, le support du creuset et le tiroir à cendres (voir paragraphe 6.2 ci-après) ;
- le conduit d'évacuation doit être nettoyé soigneusement ; dans ce but, faites intervenir un ramoneur professionnel (voir paragraphe 6.7 ci-après) ;
- enlevez la poussière, les toiles d'araignée, etc... de la zone située derrière les panneaux de revêtement internes une fois par an ;
- débranchez le cordon de l'alimentation électrique pendant la période où le poêle ne sera pas utilisé ;
- retirez les piles de la télécommande. (En option).

5.8 Fonctionnement avec panneau de commande (et éventuellement télécommande portable)

5.8.1 Description du panneau de commande



5.8.1.1 Fonctionnement de l'affichage :

Icône	Fonction	Sous menu	Description	Configuration
	Puissance	Puissance 1 Puissance 2 Puissance 3 Puissance 4 Puissance Auto Puissance Hi (5)	Mise au point de la puissance de Fonctionnement	[1]
	Ventilation	Puissance 1 Puissance 2 Puissance 3 Puissance 4 Puissance HI (5)	Réglage de la puissance de Ventilation	∅
	Température	Ambiante	Température ambiante souhaitée	[1]
		Antigel	Température minimum en dessous de laquelle le poêle s'allume	[2]
		Delta de rallumage	Différence en degrés, par rapport à la température ambiante, en dessous de laquelle le poêle se rallume.	[3]
	Combustible	Type de granulés	Il est possible de mettre au point 3 types de granulés différents	[1]
	Timer	Horloge / Date	Mise au point de l'horloge et de la date	[1]
		Timer on/off	Active ou désactive le timer	[2]
		Programmes	Menu de mise au point des programmes	[3]
		Timer hebdomadaire	Assignment des programmes (max 3) aux différents jours de la semaine	[4]
	Réglages / Mise au point	Blocage du clavier	Mise au point du blocage des touches	[1]
		Luminosité écran	Mise au point de la luminosité de l'écran	[2]
		Modalité affichage	Mise au point de l'affichage des données	[3]
		Décibel	Mise au point du volume de l'avertisseur sonore	[4]
		Version logiciel	Affiche la version du logiciel en cours	[5]
		Heures résiduelles	Affiche les heures à rebours pour l'entretien	[6]
		Menu installateur	Modifie/affiche la configuration du poêle	[7]
		Menu de service	Menu destiné au SAV	[8]

Fonctionnement :

Placer votre doigt sur les touches   , il en résulte le déplacement des différents menus ainsi que leur icône respective.

- ✓ Après la sélection d'un menu, les touches   permettent le défilement des sous menus possibles (pour la modification de paramètres). Il suffit d'appuyer sur la touche  et de changer les valeurs avec les touches   .
Puis appuyer encore une fois sur  pour confirmer la modification.
- ✓ La touche  permet de faire un retour en arrière dans les menus. Un effleurement prolongé permet d'afficher le code de l'alarme qui s'est éventuellement mise en route.

a) Allumage / Extinction du FOREST :

Pour allumer le poêle, appuyer sur la touche  pendant quelques secondes. Avant d'allumer le poêle, il y a lieu de nettoyer, si nécessaire, la vitre céramique de la porte (voir paragraphe 6.3), de vider le creuset des éventuels résidus de la combustion précédente, de nettoyer la chambre de combustion et vider le cendrier (voir chapitre 6).

Vider aussi le réservoir de la sciure accumulée et des éventuels granulés de bois qui n'auraient pas été utilisés depuis longtemps, puisqu'ils auront certainement perdu leurs caractéristiques d'origine assurant une bonne combustion.

Nota : vider le réservoir à l'aide d'un aspirateur suffisamment puissant.

Ne pas retirer, même temporairement, la grille de protection positionnée sur le réservoir à granulés.

L'icône de la flamme se met à clignoter pendant la phase d'allumage, puis reste allumée pour signaler que le poêle passe en mode travail.

- ✓ Allumage automatique: le poêle est équipé d'un dispositif automatique permettant d'allumer les pellets sans recourir aux allume-feux traditionnels.
- ✓ Ne pas allumer manuellement le poêle si le dispositif d'allumage automatique est défectueux.

Lors du premier allumage du poêle, de mauvaises odeurs peuvent se dégager, provoquées par l'évaporation ou le séchage de certains matériaux de construction. Ces odeurs disparaîtront au fur et à mesure. Il est conseillé de bien ventiler les pièces lors des premiers allumages.

Pour éteindre le poêle, appuyer la touche  pendant quelques secondes, l'icône de la flamme s'éteindra.

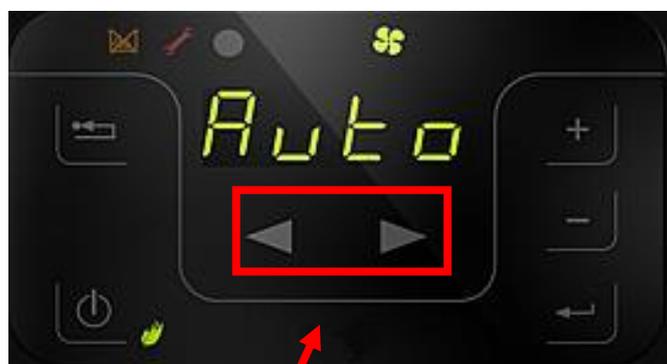
- ✓ Pour rallumer le poêle, le refroidissement complet est obligatoire.
- ✓ Il est conseillé d'éteindre le poêle en suivant scrupuleusement les indications ci-dessus et jamais en coupant l'arrivée de l'alimentation électrique.

Après une interruption de courant, le poêle se rallume automatiquement et effectue un autodiagnostic au retour de l'alimentation.



b) Déplacement dans les menus

Pour se diriger dans chaque menu présent sur ce display, il vous suffit d'appuyer sur les flèches SUIVANTES.



1 – Appuyer sur les touches SUIVANTES.

c) Réglage de la puissance

La puissance correspond à la quantité de chaleur produite par le poêle, et influe donc directement sur la consommation. Pour modifier la puissance, sélectionner le menu  avec les touches  .



1 - Appuyer sur validation, la valeur clignote.



2 - Appuyer + ou - pour modifier la puissance voulue.

3 - Appuyer sur validation, après avoir modifier la puissance

d) Réglage de la ventilation

La ventilation correspond à la puissance d'arrivée d'air chaud que vous voulez apporter dans votre local. Pour modifier la puissance, sélectionner le menu  avec les touches  .



1 - Appuyer sur validation, la valeur clignote.



2 – Appuyer + ou – pour modifier la puissance voulue.

3 – Appuyer sur validation, après avoir modifié la puissance.

e) Réglage de la température voulue

Pour modifier la température ambiante voulue, sélectionner le menu  avec les touches  .



Température actuelle dans votre pièce.

1 – Appuyer sur validation, la valeur clignotante est la température que vous souhaitez dans votre pièce.



2 – Appuyer + ou – pour modifier la température voulue.

3 – Appuyer sur validation, après avoir modifié la température.

5.8.1.2 Réglage de l'heure et date :

Sélectionner le menu Timer  avec les touches  .



1 - Appuyer sur VALIDATION, l'heure se met à clignoter.

2 - Appuyer sur + ou - pour modifier l'heure.

3 - Appuyer sur SUIVANT pour modifier les minutes.

4 - Appuyer sur + ou - pour modifier les minutes.

5 - Appuyer sur SUIVANT pour modifier la date.



6 - Appuyer sur + ou - pour modifier le jour.

7 - Appuyer sur SUIVANT pour modifier le mois.

8 - Appuyer sur + ou - pour modifier le mois.



9 - Appuyer sur SUIVANT pour modifier l'année.

10 - Appuyer sur + ou - pour modifier l'année.

11 - Appuyer sur SUIVANT pour modifier le jour de la semaine :



12 - Appuyer sur + ou - pour modifier le jour de la semaine.
 1 = LUNDI 4 = JEUDI
 2 = MARDI 5 = VENDREDI
 3 = MERCREDI 6 = SAMEDI
 7 = DIMANCHE

13 - Appuyer sur le bouton VALIDATION

SOMMAIRE

1. MISES EN GARDE

- 1.1 Mises en garde générales
- 1.2 Mises en garde à l'attention de l'installateur, du chargé de l'entretien approfondi, et du réparateur
- 1.3 Mises en garde à l'attention de l'utilisateur

2. PRÉSENTATION DES POÊLES FOREST

- 2.1 Descriptif général
- 2.2 Dimensions des poêles
- 2.3 Données techniques
- 2.4 Numéro de série du poêle
- 2.5 Remarques sur les matériaux et garanties
- 2.6 Homologations et conformités
- 2.7 Dispositifs de sécurité

3. VERIFICATIONS PREALABLES DE L'INSTALLATION

- 3.1 Généralités
- 3.2 Lieu d'installation et environnement du poêle
- 3.3 Sol porteur
- 3.4 Matériaux des murs, sol et plafond environnants
- 3.5 Conduit d'évacuation des fumées

4. INSTALLATION DU POELE

- 4.1 Rappel sur les mises en garde
- 4.2 Déballage du poêle et élimination des déchets d'emballage
- 4.3 Nature du sol où est posé le poêle
- 4.4 Distance du poêle par rapport aux murs et meubles environnants
- 4.5 Aménée d'air comburant
- 4.6 Évacuation des fumées
 - 4.6.1 Principe général et prescriptions communes à tous les cas de figure. .
 - 4.6.2 Installation en zone 1
 - 4.6.3 Installation en zone 2
 - 4.6.4 Installation en zone 3
- 4.7 Positionnement de la sonde de température ambiante
- 4.8 Branchement électrique du poêle
- 4.9 Installation du kit télécommande portable

5. UTILISATION DU POELE

- 5.1 Généralités et mises en garde
- 5.2 Combustibles granulé de bois autorisés et interdits
- 5.3 Chargement et rechargement des granulés de bois
- 5.4 Conservation des granulés de bois - Stockage
- 5.5 Principe de fonctionnement
- 5.6 Contrôles et informations sur le premier allumage
- 5.7 Arrêt saisonnier du poêle
- 5.8 Fonctionnement avec panneau de commande (et éventuellement télécommande portable)
 - 5.8.1 Description du panneau de commande et programmation
 - 5.8.2 Description de la télécommande portable (option)
 - 5.8.3 Mise en service et paramétrage initial du poêle (hors programmation)
 - 5.8.4 Tout premier allumage, et allumage après un vidage complet du réservoir

6. ENTRETIEN DU POELE

- 6.1 Généralités et mises en garde
- 6.2 Nettoyage du creuset et du cendrier
- 6.3 Nettoyage de la vitre en vitrocéramique et de son système d'auto-nettoyage
- 6.4 Nettoyage de l'habillage du poêle
- 6.5 Remplacement des piles de la télécommande
- 6.6 Nettoyage de la boîte à fumée, de l'extracteur des fumées et des échangeurs de chaleur
- 6.7 Ramonage du conduit de fumée
- 6.7 Contrôle du joint de porte et remplacement . . .
- 6.9 Remplacement d'une vitre cassée ou fissurée

f) Réglage la programmation :

Sélectionner le menu Timer  avec les touches  .

• **ACTIVATION/DESACTIVATION**

Ce menu permet d'activer ou de désactiver la fonction TIMER

Lorsque vous êtes dans le menu de l'heure (TIMER), Appuyer sur le +, vous verrez alors le sous menu 2 ([2])



Lorsque vous verrez [2], tout de suite après, vous verrez l'état de la fonction (ON ou OFF) Appuyer sur le bouton VALIDATION, Faire + ou - pour modifier l'état puis VALIDER



REMARQUE : Lorsque la programmation ou timer est activée, une horloge en pointillée s'allume pour vous le signaler.

• **REGLAGES DES PROGRAMMES**

Lorsque vous êtes dans le menu de l'heure (TIMER), Appuyer sur le +, vous verrez alors le sous menu 2 ([3])



1 – Appuyer sur VALIDATION pour rentrer dans le sous-menu [3]

2 – Dans le sous-menu [3], vous pouvez voir s'afficher [P1]. C'est le premier des 6 programmes que vous pouvez créer. Faire + ou -, pour voir les 5 autres programmes. Valider pour pouvoir le modifier.





Heure d'allumage



Heure d'extinction



Température voulue

Pour créer un programme, vous devez paramétrer 3 choses :

- Heure d'allumage
- Heure d'extinction
- Température voulue

1 – L'heure d'allumage clignote.
Appuyer sur + ou – pour la modifier

2 – Appuyer sur SUIVANT pour modifier les minutes d'allumage

3 – Appuyer sur SUIVANT pour modifier l'heure d'extinction.
Faites le même procédé que pour l'heure d'allumage

4 – Appuyer sur SUIVANT pour modifier la température voulue

5 – La température voulue clignote.
Appuyer sur + ou – pour la modifier

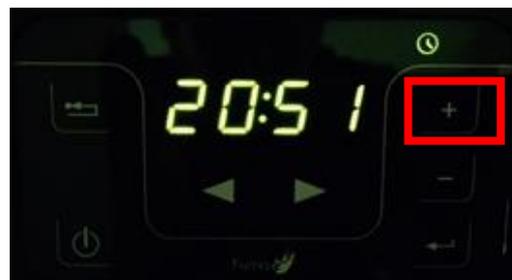
6 – Appuyer sur VALIDATION lorsque la température est paramétrée

• AFFECTATION DES PROGRAMMES PAR JOUR

Lorsque vous êtes dans le menu de l'heure (TIMER), Appuyer sur le +, vous verrez alors le sous menu [4]



2 – Dans le sous-menu [4], vous pouvez voir s'afficher [d1] ; traduction DAY 1 = JOUR 1.
Littéralement, ce dossier représente le lundi (d2 = mardi, d3 = Mercredi etc ...)
Par jour, vous pouvez affecter jusqu'à 3 programmes (ex : d1 = P1 / P2 / P3).
Faire + ou – pour paramétrer les autres jours de la semaine.
Valider pour rentrer le dossier du jour souhaité.



1 – Appuyer sur VALIDATION pour rentrer dans le sous-menu [4]





1 – Lorsque vous êtes rentré dans le dossier du jour souhaité, vous pouvez voir un programme clignotant (ex : P1 sur l'image à coté).

Si vous souhaitez mettre un autre programme que celui mis par défaut il suffit d'appuyer sur + ou - .

Sachant que votre choix va de P1 à P6, les 6 programmes que nous pouvons créer dans le sous menu [3]. Mais aussi OFF si vous voulez moins de programme



2 – Le premier programme est sélectionné.

Appuyer sur SUIVANT pour passer au deuxième programme que nous pouvons mettre.

Appuyer sur + ou -, pour sélectionner un autre programme.



3 – Le deuxième programme est sélectionné.

Appuyer sur SUIVANT pour passer au troisième programme que nous pouvons mettre.

Appuyer sur + ou -, pour sélectionner un autre programme

4 – Le troisième programme est sélectionné.

Appuyer sur VALIDATION pour confirmer vos modifications

Par exemple : Vous voulez que tous les lundis et jeudis, votre poêle démarre le matin à partir de 6h30 jusqu'à 10h et se rallume à 16h30 jusqu'à 22h. Pour avoir une température 22°C.

SOUS-MENU 3 :

P1 = 6h30 ⏪ 10h00 ⏪ 22°C

P2 = 16h30 ⏪ 22h00 ⏪ 22°C

SOUS-MENU 4 :

D1 (lundi) = P1 ⏪ P2 ⏪ OFF

D2 (mardi) = OFF ⏪ OFF ⏪ OFF

D4 (jeudi) = P1 ⏪ P2 ⏪ OFF

Blocage du clavier

Cette fonction permet de bloquer le clavier de commande afin de prévenir toute modification intempestive. Pour activer/désactiver cette fonction, sélectionner le menu  avec les touches  .



Pour modifier l'état du poêle, appuyer sur VALIDATION.

Off clignote, faire + ou – pour modifier l'état :

“Off” : clavier de commande activé

“Lo” : seule la touche allumage/extinction est activée

“Hi” : clavier de commande désactivé

g) Réglage luminosité de l'écran

Lorsque vous êtes dans le menu Utilisateur. Appuyer sur le +, vous verrez alors le sous menu [2]



Le sous menu [2] permet de paramétrer la luminosité du display en mode veille. Appuyer sur + ou – pour la régler de 1 à 5 ou sur OFF si vous voulez désactiver cette fonction.

h) Paramétrage de l'écran de veille

Lorsque vous êtes dans le menu Utilisateur. Appuyer sur le +, vous verrez alors le sous menu 3 ([3])



Le sous menu [3] permet de paramétrer le display en mode veille. Appuyer sur + ou – pour régler le mode veille que vous souhaitez :

“OFF” : Rien ne change.

“1” : Vous allez visualiser cycliquement heure / température

“2” : Vous allez visualiser la température ambiante

“3” : Vous allez visualiser l'heure actuelle.

5.8.1.3 Allumage du poêle :

Avant de procéder au **tout premier allumage**, suivre les instructions du paragraphe 5.8.4 ci-après.

Pour allumer le poêle, appuyer sur la touche  pendant quelques secondes.

L'icône de la flamme se met à clignoter pendant la phase d'allumage, puis reste allumée pour signaler que le poêle passe en mode travail.

- Allumage automatique: le poêle est équipé d'un dispositif automatique permettant d'allumer les pellets
- Ne pas allumer manuellement le poêle si le dispositif d'allumage automatique est défectueux.

5.8.1.4 Extinction du poêle :

Pour éteindre le poêle, appuyer la touche  pendant quelques secondes, l'icône de la flamme s'éteindra.

- Pour rallumer le poêle, il est conseillé d'attendre le refroidissement complet du poêle.
- Il est conseillé d'éteindre le poêle en suivant scrupuleusement les indications ci-dessus et jamais en coupant l'arrivée de l'alimentation électrique.

Après une interruption de courant, le poêle se rallume automatiquement et effectue un autodiagnostic au retour de l'alimentation.

Pour éteindre le poêle à partir de l'affichage principal, appuyer sur le bouton  pendant quelques secondes.

Une fois que l'extinction a démarré, la flamme clignote.

3 états de fonctionnement se succèdent :

- l'extracteur de fumées atteint son régime maximal pour nettoyer la chambre de combustion des résidus de la combustion précédente,
- l'extracteur de fumées et le ventilateur d'air ambiant continuent de fonctionner jusqu'au refroidissement complet du poêle,
- lorsque le poêle est entièrement froid, la flamme s'éteint.

IMPORTANT : ne jamais arrêter le poêle en le débranchant ou en fermant l'interrupteur : ceci pourrait être dangereux et endommager les éléments du corps de chauffe et engendrer des problèmes de rallumage du poêle.

Utilisation du display graphique:

a) Description du display



Ce display est tactile ainsi il vous suffit d'appuyer légèrement sur la touche pour l'activer !

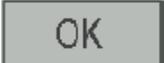
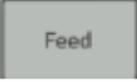


OFF A004

18:32

29. September

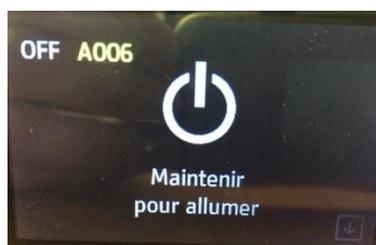
icône	Description	Action
	Entrer dans le menu température	Appuyer
	Vérifier l'état (Allumage/travail/extinction)	Appuyer
	Entrer dans le menu principal	Appuyer
	Augmenter	Appuyer / Maintenir
	Réduire	Appuyer / Maintenir
	Entrer dans le menu de la programmation	Appuyer
	Entrer dans le menu de la statistique	Appuyer
	Entrer dans le menu réglages	Appuyer
	Entrer dans le menu de suggestions	Appuyer
	Allumer le FOREST	Maintenir
	Eteindre le FOREST	Maintenir
	Blocage de l'écran sur HAUT	Appuyer
	Blocage de l'écran sur BAS	Appuyer
	Fermer le menu	Appuyer
	Retour	Appuyer
	Page précédente de sous-menu	Appuyer
	Page suivante de sous-menu	Appuyer

	Information sur le sous-menu sélectionné	Appuyer
	ON => Activé // OFF=> Désactivé	Appuyer
	Confirmer	Appuyer
	Effacer	Appuyer
	Allumage du motoréducteur (Attention Forest sur OFF)	Appuyer

b) Allumage / Extinction du FOREST :

Option A :

Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment, sauter ce pas.
- Appuyer et maintenir l'icône du milieu du suivant écran:

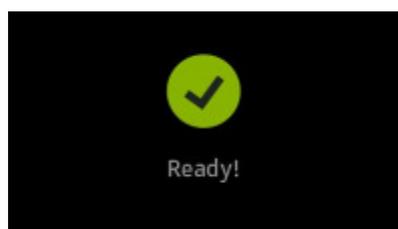


Option B :

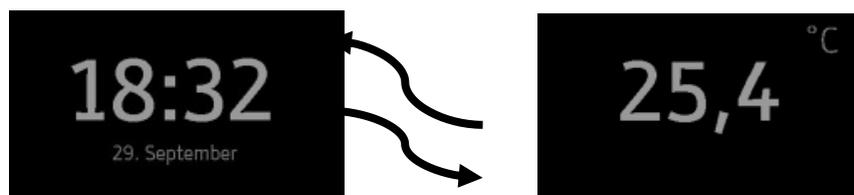
Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment, sauter ce pas.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal
- Maintenir  pour allumer l'appareil de chauffage

Pour les 2 options, l'écran affiche les étapes suivantes :



MODE STAND-BY (VEILLE) : TEMPS => ON // AIR => ON



c) Modification de la température d'ambiance :

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment, sauter ce pas.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température.

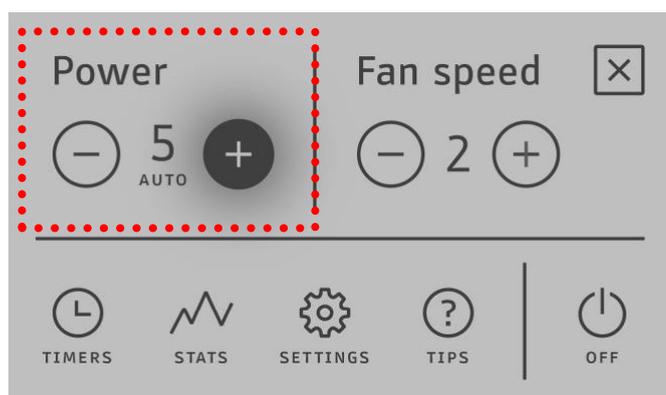
- L'écran montre maintenant la configuration actuelle de la température d'ambiance (AIR Température):



- Changer à la température désirée en appuyant les icones  et/ou  . Les modifications s'enregistreront immédiatement.

d) Modification de la puissance de chauffe :

Les Forest ont 5 différents niveaux de puissance de chauffe :



- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal.

- Augmenter/diminuer le niveau de puissance de fonctionnement en appuyant les icones  et/ou . Les modifications s'enregistreront immédiatement

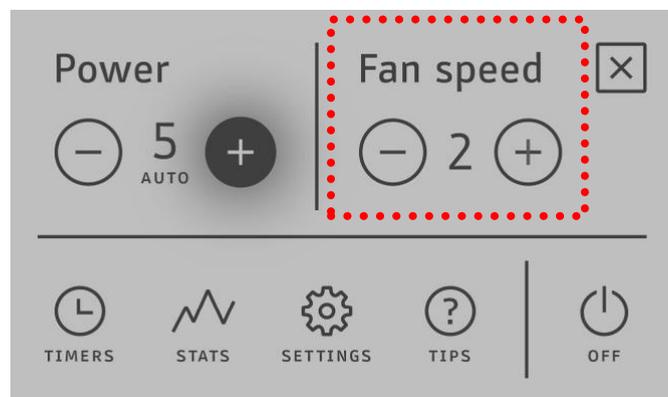
e) **Modification de la puissance de ventilation :**

Les nouveaux displays du FOREST permettent une variation entre 5 différentes vitesses pour le réglage du ventilateur d'ambiance (6eme niveau optionnel – Haut).

Si l'option "AUTO" est sélectionnée (la puissance de fonctionnement doit aussi être configurée sur "AUTO"), la vitesse du ventilateur d'ambiance suit la modulation automatique de puissance de l'appareil de chauffage.

En mettant, la puissance sur 1, votre FOREST fonctionnera en convection naturelle. (Arrêt du ventilateur de convection)

Si l'option "Hi" est sélectionnée, le ventilateur d'ambiance fonctionne à sa plus haute vitesse.



- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal.

- Augmenter/diminuer le niveau de puissance de fonctionnement en appuyant les icones  et/ou . Les modifications s'enregistreront immédiatement

f) **Reglage du mode CHRONO :**

Le display graphique permet de configurer jusqu'à 6 différents programmes. Il est possible d'utiliser un maximum de 3 programmes par jour.

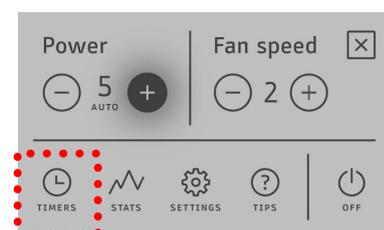
Pour configurer les programmeurs hebdomadaires, suivre les pas suivants :

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température

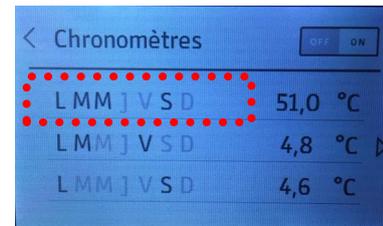
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de programmeurs



7. DIAGNOSTIC DES DYSFONCTIONNEMENTS, CAUSES ET SOLUTIONS	51
7.1 Mises en garde	51
7.2 Signification des alarmes du panneau de commande	51
7.3 Le poêle n'est pas alimenté en électricité	53
7.4 Remplacement du fusible	53
7.5 Succession d'allumages manqués	53
7.6 La ventilation ne fonctionne pas	53
7.7 Le creuset se remplit d'une quantité excessive de granulés qui débordent	53
7.8 Il y a de la fumée dans la pièce	54
8. RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ	55
8.1 Schéma électrique	55
8.2 Optons	55
8.3 Enregistrement des interventions	55
Garantie et numéro de série	59

- Appuyer sur **LMMJVSD**, pour paramétrer la première programmation.



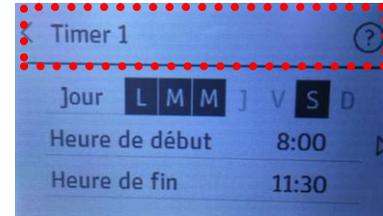
- Sélectionner le jour/les jours dans lesquels vous désirez qu'apparaissent l'intervalle temps en introduisant l'initiale (L=Lundi // M=Mardi // M=Mercredi // J=Jeudi // V=Vendredi // S=Samedi // D=Dimanche).

- Appuyer sur HEURE DE DEBUT pour pouvoir la modifier.

- Augmenter/diminuer l'heure et les minutes en appuyant sur les icônes  et/ou



. Les modifications s'enregistreront lorsque vous aurez appuyez sur



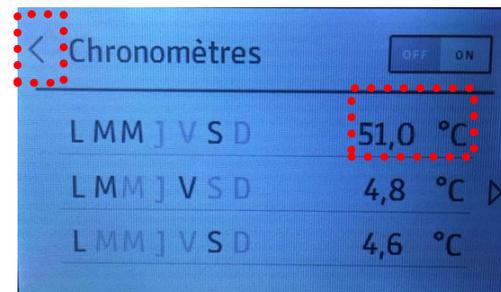
de

Configurer la température désirée pour la première programmation en appuyant sur  et sur les icônes  et/ou .

Enregistrer les réglages en appuyant sur . Si vous changez d'avis, appuyez sur  et l'intervalle de temps ne s'enregistrera pas.

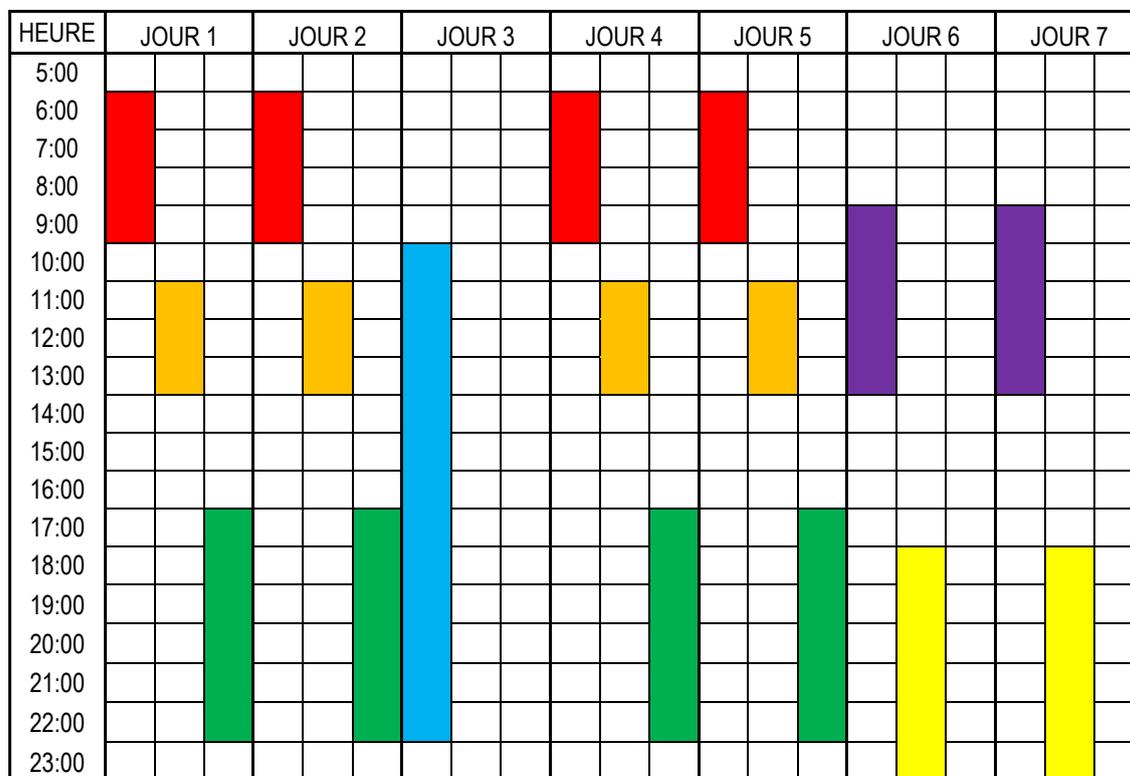
- Une fois que, vous avez paramétré toutes vos programmations hebdomadaires souhaitées, il faut activer le mode CHRONO. S'ils ne sont pas actifs, l'appareil de chauffage ne pourra pas s'allumer automatiquement. Pour activer le fonctionnement des programmeurs hebdomadaires, appuyer sur "ON" pour le désactiver, appuyer sur "OFF".

- Sortir du menu de programmeurs en appuyant sur .



Exemple :

P1	6:00	9:00	20°C
P2	11:00	13:00	21°C
P3	17:00	22:00	20,5°C
P4	10:00	22:00	23°C
P5	9:00	13:00	22°C
P6	18:00	23:00	16°C



g) Visualisation compteur de maintenance :

Ce display permet de superviser le fonctionnement du système de combustion et fournit différents compteurs de maintenance. Les valeurs sont uniquement en mode de lecture et ils ne peuvent pas être modifiés.

Pour voir les compteurs de maintenance, suivre les pas suivants :

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.

- Appuyer  sur pour entrer dans le menu de température

- Appuyer  sur pour entrer dans le menu principal

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de statistiques

Définition des compteurs de maintenance :

- SC00 (Nombre de démarrage total)
- SC01 (Nombre d'incidences d'excès de température)
- SC02 (Nombre d'allumage raté)
- SC03 (Nombre d'heure total connecté au réseau électrique)
- SC04 (Nombre d'heure total durant lequel le système de combustion est en fonctionnement)
- SC05 (Nombre d'heure avant maintenance)

h) Modification de l'heure et jour de la semaine :

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment, sauter ce pas.
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configurations
- Appuyer sur "Temps" pour entrer dans le menu du réglage de l'heure
- Régler les Heures, Minutes et Jour de la semaine en appuyant sur les icônes  et/ou  . Après avoir complété les réglages, enregistrer en appuyant sur  .

i) Modification de la date :

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment, sauter ce pas.
 - Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température
 - Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal
 - Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configurations
 - Appuyer sur "Date" pour entrer dans le menu du réglage de la date
 - Régler le Jour, Mois et Année en appuyant sur les icônes  et/ou  .
- Après avoir complété les réglages, enregistrer en appuyant sur  .

Prêtez une attention particulière dans l'introduction correcte de la date et l'heure. Le cas échéant, les programmeurs hebdomadaires ne fonctionneront pas quand vous le désirez

j) Modification de la luminosité :

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température.
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal.
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configurations
- Appuyer sur  et/ou  .
- Appuyer sur « luminosité d'allumage » pour entrer dans le menu de Luminosité d'écran.

Option A :

Le display s'occupera de son réglage de lumière grâce à la sonde de luminosité.

- Appuyer sur l'icône  pour activer/désactiver l'adaptation automatique de la luminosité.

Option B :

Vous décidez de l'éclairage en mode utilisation (ACTIVEE) ou en mode veille (STAND-BY).

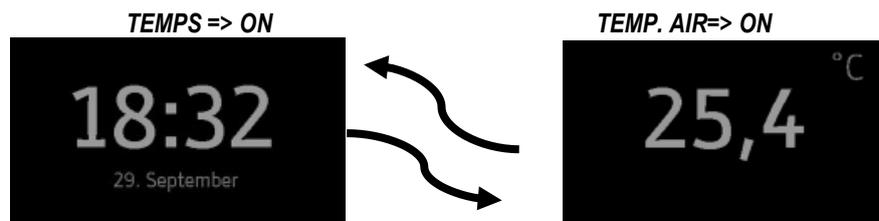
- Appuyer sur l'icône  (OFF) pour désactiver l'adaptation automatique de la luminosité. Et appuyer sur sur  et/ou , pour modifier les réglages en mode utilisation (ACTIVEE) ou en mode veille (STAND-BY).
- Après avoir complété les réglages, enregistrer en appuyant sur .

k) Réglages du mode veille :

Ce display vous donne le choix entre 3 visuels concernant le mode Veille :

- 1_ VISION DE LA TEMPERATURE (T°) (TEMPS => OFF // TEMP. AIR=> ON)
- 2_ VISION DE L'HEURE ET LA DATE (TEMPS => ON // TEMP. AIR=> OFF)
- 3_ VISION DE LA T° ET L'HEURE ET LA DATE (TEMPS => OFF // TEMP. AIR=> ON)

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configurations
- Aller jusqu'au « mode STAND-BY » (MODE VEILLE) en appuyant sur  et/ou .
- Activer l'information que vous désirez qui apparaisse dans l'écran en mode de veille en appuyant L'icône "ON/OFF":



l) Réglages de l'unité de température (°C / °F) :

Ce display vous laisser le choix entre montrer la température en °C (degrés Celsius) ou en °F (degrés Fahrenheit).

Pour sélectionner l'unité de température désirée, suivre les pas suivants:

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configurations
- Aller jusqu'à "Température unit" en appuyant sur  et/ou .
- Appuyer sur "Température unit" pour entrer dans le menu d'Unité de Température
- Sélectionner l'unité de température désire en appuyant sur les  et/ou .

Après avoir complète les réglages, enregistrer en appuyant sur .

m) Blocage du display :

Le FOREST a une fonction qui permet de bloquer l'écran pour prévenir des modifications accidentelles des paramètres. Avec l'activation du blocage d'écran, vous pouvez surfer par le menu pour visualiser les valeurs actuelles, mais, il ne sera pas possible de modifier les configurations, à l'exception du même blocage d'écran. Notez que cette option ne désactive pas la télécommande.

Pour utiliser la fonction de blocage d'écran, suivre les pas suivants:

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configuration
- Aller jusqu'à " Verrouillage écran " appuyant sur  et/ou 
- Appuyer sur "Verrouillage écran" pour changer entre OFF // BAS // HAUT

La configuration de blocage d'écran offre les options suivantes :

- **OFF:** Le blocage d'écran est désactivé, toutes les fonctions sont disponibles
- **BAS:** Impossible de modifier la configuration, on ne peut que ALLUMER/ETEINDRE l'appareil de chauffe. Quand cette option est sélectionnée, l'icône  apparaît dans l'écran en mode veille et dans l'écran principal.
- **Hi:** Toutes les fonctions sont bloquées (y compris ALLUMER/ETEINDRE l'appareil de chauffage, il est seulement permis de retourner à l'état Lo ou OFF). Lorsque cette option est sélectionnée, l'icône  apparaît dans l'écran en mode veille et dans l'écran principal.

Conseil

Nous recommandons d'utiliser l'option de blocage d'écran pour éviter que les enfants accèdent au clavier sans la supervision d'un adulte.

n) Nettoyage de l'écran :

Le display du poêle FOREST inclut une fonction qui rend l'écran inactif durant 30 secondes. Cela permet de le nettoyer plus facilement.

Pour utiliser la fonction de nettoyage d'écrans, suivre les pas suivants:

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille. Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal
- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configuration
- Aller jusqu'à "Display cleaning" en appuyant sur  et/ou 
- Appuyer sur "Display cleaning" pour entrer dans le menu de Nettoyage d'écran
- Appuyer sur l'icône "START" pour commencer le compte à rebours de 30 secondes.

**Si l'appareil de chauffage s'allume automatiquement (par programmeur, thermostat d'ambiance, etc.), la fonction de nettoyage sera interrompue au moment où l'appareil de chauffage s'ALLUME.
La fonction de nettoyage d'écrans ne peut pas s'activer durant le fonctionnement de l'appareil.**

o) Réglage de la langue :

Le FOREST vous permet de sélectionner entre plusieurs langues.

Pour configurer la langue sélectionnée, suivre les pas suivants:

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille.
Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configuration

- Aller jusqu'à "Langue" en appuyant sur  et/ou 

- Appuyer sur "Langue" pour entrer dans le menu de Langues

- Aller jusqu'à Langue désirée en appuyant sur  et/ou 

- Appuyer sur la langue que vous désirez sélectionner. La modification s'enregistrera automatiquement et apparaîtra dans la partie supérieure gauche de l'écran.*

p) Mode Ecologique

Lorsqu'il atteint sa température de consigne l'appareil peut s'arrêter automatiquement et repartir tout seul quand la température baisse.

Pour activer cette fonction, suivre les pas suivants:

- Toucher l'écran (s'il est en mode veille) pour sortir du mode veille.
Si l'écran n'est pas en mode veille à ce moment-là, sauter ce pas.

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de température

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu principal

- Appuyer sur  pour entrer dans le menu de configuration

- Aller jusqu'à «Ecart de temp.» en appuyant sur  et/ou 

- Sur la ligne « Mode écologique » appuyez sur ON.

ATTENTION : Cette fonction est utile pour les maisons à très faible consommation énergétique. Dans le cas contraire cela provoquera un trop grand nombre d'allumages avec plus de consommation de granulés et d'électricité

Si vous laissez cette fonction sur OFF le poêle entrera en mode modulation une fois la température de consigne atteinte, et ne s'arrêtera pas.

Pour économiser de l'énergie, l'éclairage de l'affichage du panneau de commande se désactive automatiquement après 2 minutes environ ; ce panneau de commande est tactile, ainsi une pression sur n'importe quelle partie de l'écran permet de le réactiver. La page principale de l'affichage permet de visualiser.

5.8.2 Description de la télécommande portable (option)



5.8.3 Mise en service et paramétrage initial du poêle (hors programmation)

Il est préconisé que la première mise en service du poêle, et donc le premier allumage, soient effectués par celui qui a réalisé son installation, pour pouvoir ainsi vérifier le bon fonctionnement du produit et du système d'évacuation des fumées.

5.8.3.1 Activation du poêle :

Activer le poêle en mettant sur "ON" l'interrupteur général situé à l'arrière en bas à droite (en regardant le poêle de face) :

OFF = 0 // ON = 1

5.8.4 Tout premier allumage, et allumage après un vidage complet du réservoir

Nota : pour vous garantir un produit de qualité, chaque poêle est testé en usine avant son emballage pour en vérifier son bon fonctionnement et son étanchéité.

ATTENTION : si l'allumage n'a pas lieu, l'affichage indique un allumage manqué [].

IMPORTANT : avant de procéder à une seconde tentative, il est important de vider complètement le creuset des granulés accumulés lors de la première tentative.

Avant de programmer un nouvel allumage, et dans tous les cas qui suivent, il est impératif de toujours vider le creuset du combustible accumulé :

- après chaque allumage manqué,
- après avoir sélectionné l'arrêt du poêle avant que l'allumage du feu ne soit terminé,
- au ré allumage du poêle à la suite de son arrêt par faute de combustible.

ATTENTION : pour votre sécurité, ne jamais remettre dans le réservoir des granulés récupérés dans le creuset.

6 ENTRETIEN DU POÊLE

6.1 Généralités et mises en garde

Outre le nettoyage de la vitre céramique et des surfaces externes du poêle, l'entretien de votre poêle requiert des **entretiens courants** (voir paragraphes 6.2 à 6.5), et des **entretiens de fond** (qui sont explicités en paragraphes 6.6 pour le nettoyage de la boîte à fumée, 6.7 pour le ramonage du conduit de fumée, et 6.8 et 6.9 pour le remplacement du joint de porte ou de la vitre).

Il est absolument indispensable que les personnes chargées de l'entretien courant d'une part, et les personnes chargées de l'entretien de fond d'autre part, prennent connaissance et respectent l'ensemble des prescriptions de la présente notice avant toute intervention.

L'entretien doit être effectué régulièrement :

- par **l'utilisateur** en ce qui concerne les **opérations courantes**,
- et par un **professionnel qualifié et possédant une connaissance adaptée du produit** pour **l'entretien de fond**.

L'entretien du poêle est obligatoire pour son bon fonctionnement et pour conserver ses performances.

Votre poêle gardera ses bonnes caractéristiques thermiques et fonctionnelles pour longtemps seulement si vous suivez le programme d'entretien, tant dans sa fréquence que dans le sérieux du suivi des instructions. La même attention sera apportée au ramonage du conduit d'évacuation des fumées pour rendre l'ensemble de l'installation sécuritaire et thermiquement efficace.

La non-exécution de ces opérations peut nuire à la sécurité de l'appareil et de l'installation.

Se référer donc à la fréquence conseillée et à l'attribution de ces actions, détaillées dans le tableau ci-dessous.

Si cet entretien n'est pas effectué à la fréquence conseillée, le fabricant n'est pas tenu responsable de la détérioration du poêle, ni de son mauvais fonctionnement.

Le constat par l'utilisateur des quantités d'encrassement pourra lui permettre d'adapter la fréquence des entretiens courants pour nettoyer et entretenir son poêle.

	Personne qui effectue l'entretien	Avant chaque allumage et tous les 2 jours	Hebdomadaire	2 fois par an	
CREUSET	Utilisateur	X			
CENDRIER	Utilisateur		X		
VITRE ET AUTO-NETTOYAGE	Utilisateur		X		
HABILLAGE DU POELE	Utilisateur			X	
BOUCHON SOUS LE TÉ EN PIED DE CONDUIT	Utilisateur			X	
BOITE À FUMÉE, EXTRACTEUR DES FUMÉES, ET ECHANGEURS DE CHALEUR	Professionnel qualifié			X	
JOINTS DE PORTE	Professionnel qualifié			X	
CONDUITS D'EVACUATION DES FUMÉES ET D'AMENÉE D'AIR	Professionnel qualifié			X	

Attention : avant d'effectuer n'importe quelle opération d'entretien sur le poêle, s'assurer :

- que **toutes les parties du poêle sont froides** ;
- que **les cendres sont éteintes** dans le creuset ;
- que l'interrupteur est en position "OFF" et déconnecter l'alimentation électrique ;
- d'opérer avec les outils appropriés aux opérations d'entretien ;
- à la fin de l'entretien et avant de remettre le poêle en service, veillez à remonter correctement chaque pièce du poêle.

Toute modification du poêle non autorisée par le fabricant ACTINOV et toute modification de l'installation non autorisée par l'installateur est strictement interdite. Seules les pièces de rechange fournies par le fabricant ACTINOV sont autorisées.

6.2 Nettoyage du creuset et du cendrier

Le nettoyage du creuset est indispensable et doit être effectué régulièrement, tous les 2 jours et avant chaque allumage du poêle.

Ce nettoyage s'opère de la manière suivante :

- agir sur la poignée pour ouvrir la porte du foyer (voir figure 1 ci-dessous) ;
- utiliser un aspirateur suffisamment puissant (1000 à 1300 W) : attention utiliser soit un aspirateur spécial cendres, soit interposer un bidon aspire-cendres sur le tube d'aspiration de l'aspirateur ;
- aspirer les cendres qui se déposent dans le creuset et autour du creuset (cette manœuvre permet de garantir la bonne circulation de l'air de combustion) (Fig 2) ;

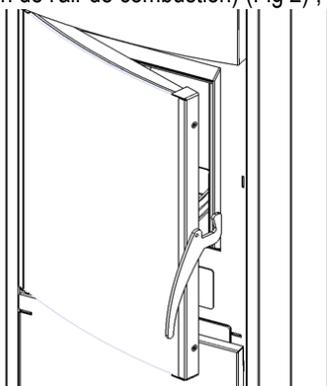


Figure 1

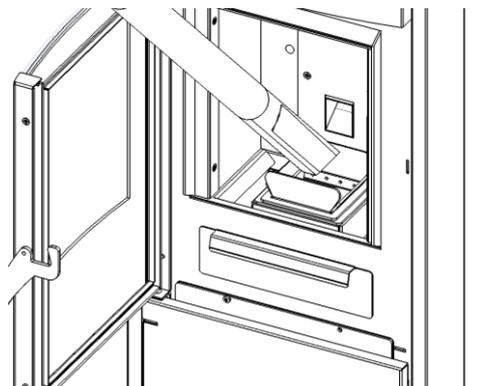


Figure 2

- enlever le creuset (attention à sa température car il peut rester chaud plus longtemps que les autres pièces), en le tirant vers le haut, et nettoyer les cendres qui peuvent se trouver en-dessous (Fig 3) ;
- veiller à faire l'entretien du tube de la bougie et de l'arrivée d'air ;

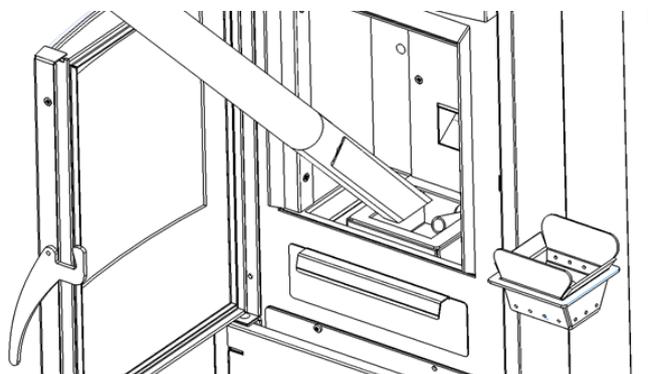


Figure 3

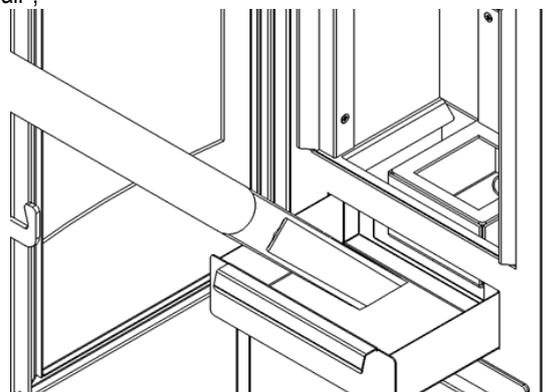


Figure 4

- chaque semaine, tirer le cendrier pour pouvoir le vider (tout en faisant attention à ce que les cendres soient froides) (fig 4) ;
- aspirer les cendres qui se sont accumulées dans la porte ;
- enfin replacer le creuset et le cendrier dans leur position initiale.

6.3 Nettoyage de la vitre en vitrocéramique et de son système d'auto-nettoyage

Votre poêle est équipé d'un système exclusif d'auto-nettoyage de la vitre qui permet de réduire la fréquence d'entretien. Malgré tout, suivant le temps ou les conditions de fonctionnement, le nettoyage de la vitre et du système d'auto-nettoyage doit être effectué une fois par semaine.

Ce nettoyage s'opère de la manière suivante :

- nettoyer la vitre à froid avec un produit dégraissant à base d'ammoniaque et de substances non corrosives (solvants),
- il existe des éponges spéciales (non abrasives) pour le nettoyage, mais le plus simple est de prendre un chiffon ou papier absorbant humidifié,
- ne jamais pulvériser du nettoyant directement sur la vitre mais toujours sur le chiffon ou le papier absorbant, afin d'éviter toute humidification du joint de porte avec le produit nettoyant, car cela réduit sa durée de vie,
- puis frotter jusqu'à ce que la vitre devienne propre,
- parfaire le nettoyage avec un chiffon propre et un produit courant du commerce pour les vitres classiques,
- pour le nettoyage du système d'auto-nettoyage, approcher l'embout de l'aspirateur de la rainure supérieure comme sur la figure 5. Comme cela, vous enlèverez tous les dépôts de suies et cendres susceptibles de gêner le nettoyage automatique de la vitre.

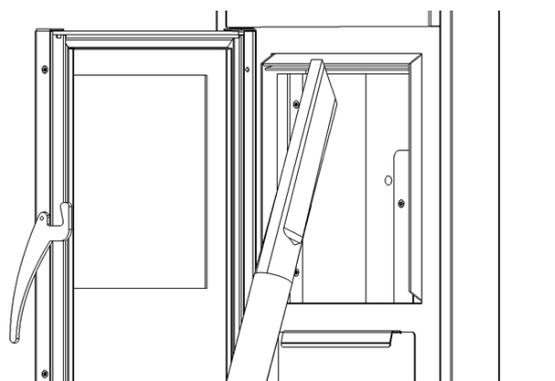


Figure 5

Ne jamais nettoyer la vitre alors que le poêle est en fonctionnement.
 Ne jamais utiliser d'éponge abrasive.
 Après avoir nettoyé la vitre, assurez-vous de bien refermer la porte du poêle.

6.4 Nettoyage de l'habillage du poêle

Le nettoyage de l'habillage du poêle doit être effectué avec un chiffon sec et non abrasif.
 Et comme toutes les autres opérations d'entretien, ce nettoyage doit être réalisé uniquement quand le poêle est froid.
 Enlevez la poussière, les toiles d'araignée, etc... De la zone située derrière les panneaux de revêtement, au moins une fois par an juste avant la première chauffe de la nouvelle saison.

Ne jamais nettoyer l'habillage alors que le poêle est en fonctionnement.
 Ne jamais utiliser d'éponge abrasive.
 L'utilisation de détergents peut nuire à l'esthétique du poêle.

6.5 Remplacement des piles de la télécommande

Si la télécommande ne fonctionne plus, remplacer sa pile : modèle CR 2025, en respectant bien les polarités (+) et (-).
 Les piles rechargeables ne sont pas recommandées car elles ne garantissent pas une tension d'alimentation adéquate.
 L'élimination des piles usagées doit être conforme aux normes en vigueur localement.

6.6 Nettoyage de la boîte à fumée, de l'extracteur des fumées et des échangeurs de chaleur

L'extracteur des fumées et les 2 échangeurs de chaleur en fonte doivent être nettoyés tous les 6 mois par un professionnel qualifié pour éviter toute obstruction de l'évacuation des fumées et toute perte de performances, voire remise en cause de la sécurité.

Ce nettoyage s'opère de la manière suivante :

- Ouvrir la porte du poêle (Fig 6)
- Dévisser les 6 vis de trappe avant, en faisant attention à conserver le joint d'étanchéité en bon état (Fig 7)

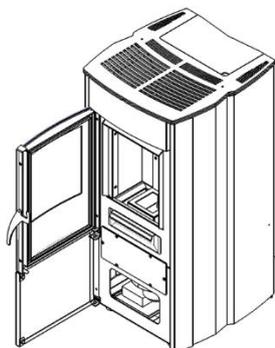


Figure 6

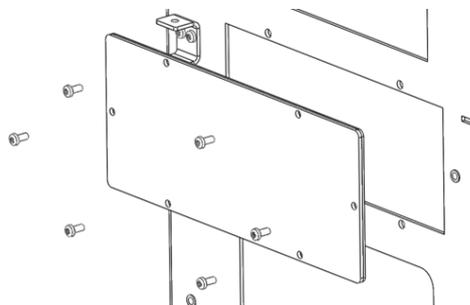


Figure 7

- Retirer les 2 parties de la boîte pour les nettoyer. L'utilisation d'une brosse métallique fine est autorisée

1.1 Mises en garde générales

Cette notice fait partie intégrante du poêle ; il faut la lire, la comprendre, et la conserver sans limite de temps.

Les professionnels assurant la vente aux particuliers doivent fournir cette notice à leurs clients en les informant et en leur détaillant si nécessaire tous les points particuliers des processus d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Le respect des indications contenues dans la présente notice garantit la sécurité des personnes et des biens ; il assure un fonctionnement fiable, économique et une plus longue durée de fonctionnement.

Au cas où la présente notice serait perdue ou illisible, veuillez en demander un nouvel exemplaire directement à votre revendeur.

Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien du poêle.

L'installation, les travaux de branchement électrique, la vérification du fonctionnement, l'entretien approfondi et les réparations, sont des opérations qui doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié et possédant une connaissance adaptée du produit.

Il est préconisé que la première mise en service du poêle, et donc le premier allumage, soient effectués par celui qui a réalisé son installation, pour pouvoir ainsi vérifier le bon fonctionnement du poêle et du système d'évacuation des fumées.

ACTINOV en tant que fabricant et ORCHEL en tant que distributeur ne pourra se substituer ni intervenir en lieu et place des installateurs et utilisateurs.

La responsabilité de la société ORCHEL est limitée à la fourniture du matériel au départ de ses entrepôts, et ne pourra être retenue responsable suite à un endommagement en cours de transport, et suite à une installation ou une utilisation non conforme aux prescriptions et recommandations précisées dans la présente notice. ORCHEL décline toute responsabilité civile et pénale en réparation de préjudices éventuels occasionnés, directement ou indirectement, aux personnes, animaux ou biens, suite au non-respect des prescriptions figurant dans cette notice.

En cas de problème ou d'incompréhension de cette notice, l'utilisateur et l'installateur sont invités à contacter le revendeur, et si ce dernier ne peut répondre, il est invité à contacter le siège ORCHEL.

Toute modification du poêle non agréée par ORCHEL est strictement interdite.

Dans le but de poursuivre une politique de développement constante et de renouvellement du produit, ORCHEL se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques et la présentation de ses modèles ainsi que la conception des installations si nécessaire.

Les schémas et images sont proposés dans cette notice à titre indicatif. Ils ne sont donc pas toujours strictement conformes au produit livré.

1.2 Mises en garde à l'attention de l'installateur, du chargé de l'entretien approfondi, et du réparateur

Il est absolument indispensable que l'installateur, les personnes chargées de l'entretien de fond et de la maintenance, et le réparateur éventuel prennent connaissance et respectent l'ensemble des prescriptions de la présente notice avant toute intervention. L'installation des poêles FOREST doit être effectuée par un professionnel ou une personne qualifiée. Si un particulier effectue lui-même l'installation du poêle, il est impératif qu'il fasse vérifier son ouvrage par un professionnel compétent, avant toute mise en service.

L'installation doit être réalisée dans les règles de l'Art (DTU 24.1¹⁾ et/ou Avis Technique notamment en ce qui concerne le territoire français) et d'après les indications ci-après ; la sécurité et le bon fonctionnement en dépendent.

La présente notice intègre l'essentiel des prescriptions requises par la norme EN 14785, le DTU 24.1¹⁾, les arrêtés du 22/10/69²⁾ et du 23/02/2009²⁾ notamment, le CPTC 3708³⁾, et les DTA³⁾ visant les poêles FOREST et les conduits concentriques, mais il est néanmoins nécessaire que l'installateur connaisse parfaitement les prescriptions de ces textes et réglementations annexes, ainsi que leurs évolutions pouvant survenir après l'édition de la présente notice.

Avant d'installer le poêle, il est indispensable de lire toutes les notices des éventuels accessoires qui composent l'installation.

Que ce poêle soit installé et utilisé en France ou dans un autre pays, les réglementations locales ou nationales doivent en tout état de cause être respectées.

Chaque installation étant un cas particulier, l'installateur professionnel ou privé devra prendre toutes les précautions préalables nécessaires en fonction des éléments techniques inhérents à chaque chantier.

Dans le cas où le poêle doit être installé dans un « E.R.P. » (Établissement Recevant du Public), se conformer aux conditions particulières (réglementation spécifique) applicable à ce type d'établissement.

L'installateur, après avoir pris connaissance de cette notice, et à la fin de son travail, doit la remettre à l'utilisateur du poêle. Il convient qu'il lui indique les principaux conseils d'utilisation et d'entretien.

- Enlever toutes les cendres qui se trouvent dans la boîte à fumées (Fig 9)

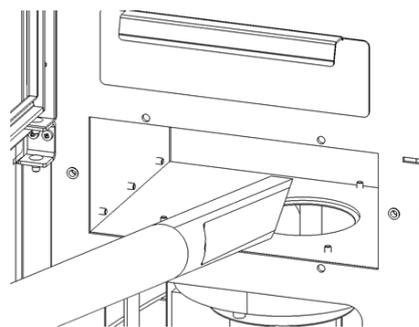


Figure 9

- Enlever tous les dépôts sur les pales du ventilateur-extracteur des fumées : faites bien attention à ne pas abîmer ou déformer les pales du ventilateur. Si il y a nécessité d'utiliser un chiffon pour enlever les dépôts, passez ce chiffon sur les pales du ventilateur sans appuyer car sinon vous risqueriez de déséquilibrer le ventilateur et provoquer son dysfonctionnement (bruit, usure prématurée des roulements voire panne complète)
- Vérifier que l'orifice pour le relevé de la dépression soit sans cendre et sans poussière, sinon le nettoyer
- Enfin remonter l'ensemble en faisant attention au joint de la trappe avant (le remplacer s'il n'est pas en bon état), car il doit être bien plaqué contre la paroi du poêle pour assurer son étanchéité. Puis revisser les 6 vis.

6.7 Ramonage du conduit de fumée

La formation de dépôts de suies, particules et créosote est inévitable, même en utilisant des appareils et des conduits de fumée très performants ; afin de limiter la formation de ces dépôts, et pour éviter des feux de cheminées et/ou la corrosion du conduit, il est par conséquent indispensable d'effectuer le ramonage périodique du conduit de fumée.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental, le ramonage du conduit d'évacuation des fumées doit être effectué 2 fois par an dont une fois pendant la période de chauffage, et ce, sur toute sa hauteur.

Il est vivement recommandé que ce ramonage soit effectué à l'occasion du nettoyage de la boîte à fumées (paragraphe 6.6 ci-avant).

Le ramonage doit être réalisé par un professionnel qualifié.

Entre deux ramonages, l'utilisateur est invité à régulièrement ôter le bouchon situé sous le Té en pied de conduit, en arrière du poêle, afin d'évacuer les poussières et suies qui s'y seront accumulées. Bien replacer et fixer le bouchon dans sa position initiale.

En fonction de la quantité de résidus ainsi collectés à chaque fois, l'utilisateur pourra pour plus ou moins espacer ses interventions.

6.8 Contrôle du joint de porte et remplacement

Les fuites d'air au niveau du joint de la porte peuvent entraîner une mauvaise combustion, voire des refoulements de fumées, notamment si votre conduit évacue les fumées en zone 2 ou 3 (voir schéma au paragraphe 4.6.1 ci-avant).

Pour repérer ces fuites d'air, fermez la porte sur une bande de papier de petite largeur et tentez de dégager le papier. Si la feuille peut être retirée sans être déchirée ou sans une forte résistance, cela signifie que le joint n'est pas assez comprimé à cet endroit.

Avec l'usage, les joints peuvent durcir ou devenir friables, cassants et/ou rester comprimés et commencer à perdre de leur efficacité. Ils doivent donc être changés périodiquement et doivent être remplacés immédiatement s'ils sont vitrifiés (durcis).

À l'occasion du ramonage du conduit de fumée effectué par le professionnel qualifié, ce dernier doit vérifier le bon état du joint de la porte. En règle générale, les joints doivent être remplacés après un, deux ou trois ans, selon la fréquence d'ouverture de la porte du poêle.

Si un joint doit être changé, il faut d'abord disposer d'un joint de remplacement approprié obtenu auprès de votre revendeur FOREST qui se sera lui-même approvisionné auprès d'ORCHEL.

Pour remplacer le joint, le professionnel qualifié doit opérer de la façon suivante :

1. Retirer le joint existant en le tirant fermement par une extrémité ;
2. En portant des lunettes de protection, utiliser une brosse métallique ou la pointe d'un tournevis pour dégager la colle ou les morceaux de joint existants ;
3. Déterminer la longueur appropriée du joint du bon diamètre en le couchant le long de la gorge. Le couper en ajoutant 25 à 30 mm de plus. Retirer le joint de la gorge, et tordre légèrement les extrémités pour que le joint ne s'effiloche pas ;
4. Appliquer dans la gorge nouvellement nettoyée un filet continu de colle de 3 mm ; la colle employée doit être de qualité haute température spéciale pour poêle, disponible auprès d'un revendeur FOREST ;
5. Commencer à enfoncer une extrémité du joint dans la gorge, et presser le joint. Constituer une bonne jonction à l'endroit où les extrémités se rejoignent avant de couper tout excès. Ne pas superposer les extrémités du joint et ne pas laisser des extrémités effilochées ;

6. Presser fermement la porte avec ce nouveau joint contre le corps du poêle pour asseoir le joint régulièrement dans sa gorge.
À cette fin, fermer et verrouiller la porte ;
7. Nettoyer tout excès de colle autour de la gorge ;
8. Vérifier l'étanchéité du joint en refermant la porte avec une bande de papier comme décrit ci-dessus. Ajuster le joint aux endroits où l'étanchéité semble inadéquate ;
9. Bien laisser sécher la colle qui maintient le nouveau joint.

6.9 Remplacement d'une vitre cassée ou fissurée

Rappel : ne faites pas fonctionner votre poêle si une vitre est cassée ou fissurée.

Le poêle est doté d'une vitre en vitrocéramique, résistant à un choc thermique de 750°C. La vitre ne peut être cassée qu'à cause d'un fort impact ou d'une utilisation impropre. Ne claquez pas la porte et ne heurtez pas la vitre.

Pour le remplacement, contactez votre installateur ou revendeur.

En cas de bris de la vitre, il est interdit de la remplacer par un matériau autre que celui fourni par le fabricant ACTINOV; consulter votre revendeur FOREST.

Ne pas jeter les morceaux de vitre dans un conteneur de récupération car **la vitrocéramique ne se recycle pas**.

7 DIAGNOSTIC DES DYSFONCTIONNEMENTS, CAUSES ET SOLUTIONS

7.1 Mises en garde

Il est absolument indispensable que les personnes chargées des réparations éventuelles prennent connaissance et respectent l'ensemble des prescriptions de la présente notice avant toute intervention.

Toute modification du poêle non autorisée par le fabricant ACTINOV et toute modification de l'installation non autorisée par l'installateur est strictement interdite.

Seules les pièces de rechange fournies par le fabricant ACTINOV sont autorisées.

7.2 Signification des alarmes du panneau de commande

Si pendant l'utilisation du poêle, des conditions négatives surviennent qui altèrent son état de fonctionnement normal, un bip est émis et les signaux d'alarme correspondants apparaissent sur l'affichage.

Si les conditions négatives sont de courte durée, le poêle reprend son fonctionnement normal dès leur disparition.

Au contraire, si elles persistent, un signal sonore d'avertissement est également activé (bip intermittent continu).

Pour arrêter le signal sonore, il suffit d'appuyer une fois sur le bouton [].

Un dysfonctionnement est signalé par la procédure suivante :

1) avertissement sonore (bip) ;

2) allumage de l'une des icônes suivantes :



3) s'il s'agit d'une alarme, le poêle s'éteint ;

4) l'effleurement prolongé de la touche "Annuler"  affiche le code de l'alarme.

Un dysfonctionnement est signalé par la procédure suivante:

1) avertissement sonore (bip);

2) allumage de l'une des icônes suivant



3) s'il s'agit d'une alarme, le poêle s'éteint;

4) l'effleurement prolongé de la touche "Annul"  affiche le code de l'alarme.

Alarme	Description	Causes probables	LED
∅	Nettoyage du poêle	Chambre de combustion, creuset ou système d'évacuation de la fumée sale. Encrassement ou décrochement des tuyaux de relevé de la pression. Encrassement de l'arrivée de l'air comburant.	
∅	Allumage raté	Absence de pellets; Défaut de la résistance d'allumage; Mauvais positionnement du creuset.	
E001	Clavier de commande défectueux	Défaut du clavier de commande	
E002	Non réception du signal de la télécommande	Défaut du clavier de commande	
E004	Coupure de liaison	Coupure ou débranchement du câble reliant la carte au clavier de commande. Ignorer cette alarme, si elle s'affiche pendant le changement de configuration	
E101	Allumage raté	Absence ou qualité du pellet Défaut du système d'allumage Creuser Non nettoyé	

E102	Conduit encrassé	Conduit obstrué Défaut du système d'allumage Creuset Non nettoyé	
E108	Interrupteur de sécurité	Interrupteur de sécurité HS	
E109	Alarme de pression ou déclenchement disjoncteur	Système d'évacuation de la fumée sale Usure des joints d'étanchéité Air comburant insuffisant Surchauffe de la trémie de pellets	
E110	Dysfonctionnement sonde de température	Sonde air défectueuse	
E111	Dysfonctionnement sonde fumée	Sonde température des fumées défectueuse	
E113	Excès de température des gaz	Excès de température des gaz. Nettoyage de la cheminée ou échangeur de chaleur.	
E114	No Pellet	Temps d'attente d'allumage terminé (vider le brûleur et réinitialiser l'appareil) ou dépôt de combustible vide (remplir le dépôt).	
E115	Erreur Général	Appeler votre revendeur	
A001	Niveau pellets insuffisant (Icône clignotante)	Pellets en cours d'épuisement	
A002	Avertissement entretien programmé (Icône clignotante)	Le poêle requiert un entretien régulier à effectuer par un personnel spécialisé.	
A003	Nettoyage du poêle	Avis de niveau de température des gaz de combustion. Nettoyage de la cheminée ou de l'échangeur de chaleur.	
A006	Porte Ouverte	Porte ouverte, fermer la porte	
A007	Dysfonctionnement capteur de pression (Icône clignotante)	la porte	

Après avoir vérifié le message, l'alarme peut être effacée grâce au maintien de la touche  durant quelques secondes.

La cause de l'alarme E109 peut être due à une surchauffe du réservoir, après avoir attendu le refroidissement total du poêle et vérifie qu'il n'y a pas d'autres problèmes. Dirigez-vous à l'arrière de votre appareil, en-dessous de la prise électronique se trouve un thermostat de sécurité à réarmement manuel. Dévisé le capuchon noir et appuyer sur le bouton poussoir pour effectuer un nouveau démarrage

Après un allumage raté, il est OBLIGATOIRE de vider le creuset et de NE PAS remettre le granulé dans le réservoir.

Après avoir vérifié le message, l'alarme peut être effacée grâce au maintien de la touche  durant quelques secondes.

Lorsque le voyant  s'allume et que vous constatez qu'il reste peu de granulés dans votre réservoir cela veut dire que votre poêle va manquer de combustible. Remplissez alors le réservoir.

La cause de l'alarme E109 peut être due à une surchauffe du réservoir. Après avoir attendu le refroidissement total du poêle et après avoir vérifié qu'il n'y a pas d'autres problèmes, rechercher à l'arrière de votre poêle, en-dessous de la prise électrique, un capuchon noir. Dévisser ce capuchon noir et appuyer sur le bouton poussoir (thermostat de sécurité à réarmement manuel) pour effectuer un nouveau démarrage.

7.3 Le poêle n'est pas alimenté en électricité

- Le câble électrique est peut-être endommagé ou mal enfiché dans la prise de courant.
- Le fusible situé à l'intérieur de la carte électronique pourrait avoir sauté (voir paragraphe 7.4 ci-après).

7.4 Remplacement du fusible

Ayant mis sur "ON" l'interrupteur d'allumage situé à l'arrière du poêle et vérifié que ni l'interrupteur, ni l'écran du panneau de commande ne s'allument, le fusible en service devra, avec toute probabilité, être remplacé.

ATTENTION : cette opération ne doit être effectuée que lorsque le poêle est tout à fait froid et toujours après l'avoir débranché (fiche débranchée).

Procéder comme suit pour remplacer le fusible de service situé à l'arrière du poêle :

- Retirer le tiroir FUSIBLE au niveau de la prise d'alimentation ;
- extraire avec soin le fusible de service ;
- vérifier que le fusible de service est en bon état ;
- remplacer le fusible éventuellement grillé par un nouveau fusible ; caractéristiques du fusible : type Fusible **5x20mm 4A F LBC**;
- rebrancher le poêle et appuyer à nouveau sur l'interrupteur général ;
- si le problème persiste ou si le fusible saute encore, solliciter l'intervention du service après-vente.

7.5 Succession d'allumages manqués

- Les joints de la porte pourraient être en mauvais état (voir paragraphe 6.8 ci-avant).
- La chambre de combustion pourrait n'avoir pas été soumise à l'entretien préconisé (voir chapitre 6).
- La bougie d'allumage ou la sonde de température des fumées pourraient avoir sauté ; dans ce cas, veuillez contacter le service-après-vente.

7.6 La ventilation ne fonctionne pas

- Le ventilateur pourrait avoir sauté ou est grippé (chute d'un granulé dans le carter) ; dans ce cas, veuillez contacter le service-après-vente.

7.7 Le creuset se remplit d'une quantité excessive de granulés qui débordent

- Les joints de la porte pourraient être en mauvais état (voir paragraphe 6.8 ci-avant).
- Les orifices du creuset pourraient être encrassés (voir paragraphe 6.2).
- Le poêle pourrait n'avoir pas été soumis à l'entretien préconisé (voir chapitre 6).

- L'air de combustion pourrait ne pas être suffisante ; si le problème persiste même après le nettoyage du poêle, veuillez vous adresser au service-après-vente.
- Le moteur pour l'évacuation des fumées pourrait ne pas fonctionner correctement ; dans ce cas, veuillez vous adresser au service-après-vente.
- Le combustible pourrait être humide.
- L'orifice d'entrée de l'air pour la combustion pourrait être obstrué.

7.8 Il y a de la fumée dans la pièce

- S'il s'agit des premiers allumages, c'est la peinture spéciale haute température du poêle qui dégage une mauvaise odeur (voir précisions au paragraphe 5.6) : il est nécessaire et suffisant de bien aérer la pièce pendant plusieurs heures de fonctionnement à pleine puissance.
- Les joints pourraient être en mauvais état (voir paragraphe 6.8 ci-avant).
- Dans le cas où dans la même pièce un autre appareil serait en fonctionnement (poêle, foyer fermé, cuisinière à bois, hotte aspirante, sèche-linge à évacuation, etc.), ou simplement installé (foyer ouvert), la dépression que cet autre appareil crée pourrait réduire ou compromettre le tirage de votre poêle.
- Le poêle pourrait n'avoir pas été soumis à l'entretien préconisé (voir chapitre 6).
- Le système d'évacuation des fumées (conduit de fumée) pourrait être sale ou ne pas être étanche.
- Le raccordement au conduit de fumée pourrait n'avoir pas été réalisé conformément aux règles de l'art.
- Les dimensions du conduit de fumée ou de l'amenée d'air comburant pourraient ne pas être conformes aux prescriptions contenues dans la présente notice (voir chapitre 4).
- Le tirage dans le conduit de fumée pourrait ne pas être suffisant.

8.2 Options Forest

Option Smartphone :

Permet de régler votre poêle à distance avec l'aide d'une application téléchargeable sur votre Smartphone (IOS ou Android).



Option télécommande :

Régler votre poêle à distance. Portée de



Option Anti-coupure d'électricité :

Votre poêle fonctionne hors réseau électrique pendant 6 à 8h.



Option DISPLAY PREMIUM

Contrôler votre Forest avec un écran entièrement tactile



8.3 Enregistrement des interventions

1 -- Date de l'intervention.

2 -- Signature du technicien.

3 -- Description de l'intervention.

1 / /	3
2	

1 / /	3
2	

1 / /	3
2	

1 / /	3
2	

1 / /	3
2	

1 / /	3
2	

9.0 GARANTIE DES POÊLES À GRANULÉS FOREST

Votre poêle FOREST, est garanti par ORCHEL pendant une période de 2 ans à compter de sa date d'achat.

Pour valider la garantie, l'acheteur doit disposer d'un document fiscalement valide identifiant formellement le revendeur, le type et modèle précis de l'appareil et sa date d'achat.

Ce document devra être présenté à toute personne du service d'assistance en cas d'intervention. A défaut, la garantie ne pourra pas être invoquée.

Par garantie, on entend la réparation ou l'échange gratuit de composants de l'appareil qui se révéleraient défectueux au moment de l'achat pour vice de fabrication.

La garantie est exclue pour tous les cas d'utilisation impropre de l'appareil, en particulier en cas d'usage non domestique, et ne couvre pas les pièces soumises à usure suite à un usage normal, telles que : les vitres, les joints, les peintures, le creuset ...etc.

L'emploi de pellet de mauvaise qualité ou de tout autre combustible peut endommager gravement les composants du poêle, provoquant la cessation immédiate de la garantie et la responsabilité du constructeur.

La garantie ne peut être invoquée en cas d'installation ou entretien non conforme aux instructions contenues dans ce livret, en cas de négligence ou omission de l'utilisateur, d'opérations d'entretien effectuées par du personnel non agréé et de manière générale en toute circonstance ou un défaut de fabrication de l'appareil ou d'un composant ne peut être démontrée. Sont évidemment exclus de la garantie.

Passé la période de garantie, toutes les pièces seront à la charge du client.

Toute pièce changée sous garantie bénéficie d'une nouvelle garantie de 12 mois.

Ceci est l'unique garantie des produits FOREST ORCHEL. Nul n'est autorisé à en modifier les termes, ni verbalement ni par écrit.

Date de livraison : / /

Date d'achèvement de l'installation : / /

Recopier ici le numéro de série du poêle qui est inscrit sur la plaque signalétique fixée à l'arrière du poêle :

.....

Ce numéro de série devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur pour les interventions après-vente et la fourniture des pièces de rechange.

SIGNATURE ET TAMPON DU REVENDEUR

SIGNATURE DU CLIENT

1.3 Mises en garde à l'attention de l'utilisateur

L'utilisateur trouvera les renseignements nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien courant de son poêle aux chapitres 2, 5, 6 et 7.

Nos conseils d'utilisation et d'entretien doivent être respectés, étant donné que la sécurité et le bon fonctionnement en dépendent.

Lorsque vous ferez intervenir un professionnel ou une personne qualifiée pour l'entretien de votre poêle, pensez à lui soumettre la présente notice pour qu'il effectue ses opérations conformément aux recommandations d'ORCHEL.

Il est en de même si vous faites appel à un réparateur.

Conservez soigneusement cette notice sans limite de durée.

Pensez à transmettre la présente notice au nouvel utilisateur en cas de rétrocession du poêle ou de l'habitation qui le contient.

La garantie du poêle se trouve à la fin de cette notice.

-
- 1) Le DTU (Document Technique Unifié) n°24.1 peut être commandé auprès du CSTB ou de l'AFNOR.
 - 2) L'arrêté du 22/10/1969 relatif aux conduits de fumée desservant des logements et l'arrêté du 23/02/2009 relatif à la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les locaux à usage d'habitation, sont téléchargeables gratuitement sur le site www.legifrance.gouv.fr.
 - 3) Le CPTC 3708 (Cahier des Prescriptions Techniques Communes n°3708) relatif aux appareils à granulés de bois à circuit de combustion étanche et aux systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion raccordés à des appareils à granulés de bois et les DTA (Document Technique d'Application) relatifs aux poêles à granulés FOREST et aux conduits concentriques sont téléchargeables gratuitement sur le site du CSTB : <http://evaluation.cstb.fr/rechercher/produits-evalues/?prestations=atec>.

2 PRESENTATION DES POELES FOREST

2.1 Descriptif général

Les poêles FOREST sont des appareils domestiques de chauffage.

Les poêles FOREST ont été conçus et fabriqués pour utiliser un combustible moderne, le granulé de bois naturel, fabriqué à partir de copeaux et sciures de bois compressés et séchés, qui brûle dans un bac en inox réfractaire dénommé creuset dans lequel le rapport idéal entre la quantité de granulés et le débit d'air nécessaire pour leur combustion est assuré à toutes les puissances thermiques sélectionnées.

Le réglage du débit d'air en fonction de la quantité de combustible qui alimente le creuset assure une performance très élevée du poêle à chaque puissance de fonctionnement et représente une fonction très importante qui élève les caractéristiques qualitatives du poêle. Cette régulation automatique est gérée par la carte électronique de contrôle avec microprocesseur.

La carte électronique de contrôle règle et adapte chaque fonction du poêle aux souhaits de l'utilisateur grâce à la haute technologie des matériaux et des processus utilisés. Pour chaque puissance de fonctionnement, la quantité de combustible utilisée, le débit des fumées évacuées et le débit de l'air réchauffé et distribué automatiquement dans l'habitation sont réglés en fonction de la programmation effectuée par le tableau de commande.

Pour utiliser au mieux et ne pas gaspiller la chaleur produite dans la chambre de combustion, le poêle est pourvu d'une boîte à fumées avec un échangeur de chaleur, qui prélève la chaleur dans la zone où les produits de la combustion sont à la température la plus élevée.

Le ventilateur de convection pour la diffusion de l'air chaud est de type centrifuge.

L'extracteur des produits de la combustion (ventilateur centrifuge à haute pression et haut débit) assure une amenée d'air et une évacuation des fumées efficaces et adaptées.

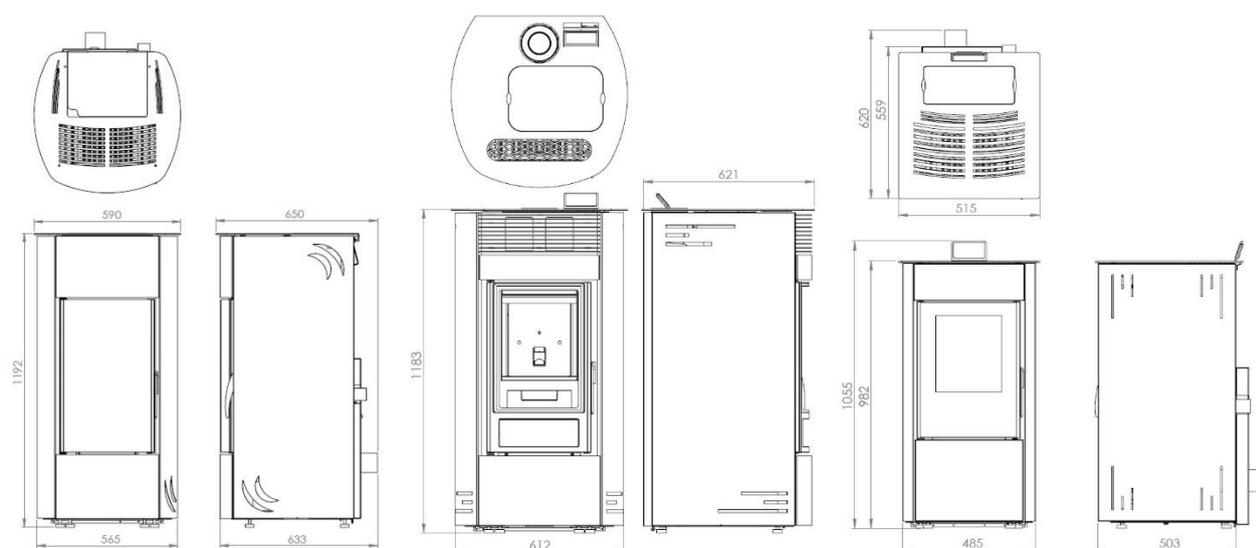
Tous ces composants et ces fonctionnalités **garantissent ainsi une combustion plus efficace et plus performante dans le temps, et permettent de réduire les interventions d'entretien.**

Les poêles FOREST LC sont conçus avec une porte plate en fonte « anti-retour », de ce fait à l'ouverture un léger frottement bloque la porte pour éviter tout retour.

Les poêles FOREST LC & B sont livrés avec système de tube anti explosion à brancher sur l'entrée d'air.

2.2 Dimensions des poêles

Les schémas ne sont pas à l'échelle.



2.3 Données techniques

Les modèles de poêles FOREST, 65 et 80, sont des appareils de conception mécanique et technique identiques.

La société ACTINOV déclare que les poêles FOREST sont conformes aux dispositions du Règlement européen Produits de Construction (CPR) n°305/2011 du 9 mars 2011, et amendements ultérieurs.

Les valeurs relevées ci-après sont conformes aux rapports d'essais du laboratoire notifié IMQ qui a effectué les essais et contrôles conformément à la norme européenne EN 14785:2006.

Caractéristiques générales (tableau 1) :

	FOREST LC	FOREST B	FOREST BV
Capacité du réservoir - Kg	15	30	15
Tension Nominale	230 V	230 V	230 V
Fréquence Nominale	50 Hz	50 Hz	50 Hz
Puissance électrique à l'allumage	48 W	48 W	48 W
Puissance électrique en fonctionnement régulier	48 W	48 W	48 W
Buse de sortie des fumées	Ø 80 mm	Ø 80 mm	Ø 80 mm
Buse entrée d'air	Ø 50 mm	Ø 50 mm	Ø 50 mm
Poids – Kg	110	120	135

Données complémentaires à puissance nominale et réduite pour le dimensionnement du conduit de fumée selon EN 13384-1 (tableau 2) :

Modèle de poêle à granulés	Puissance	Rendement	Taux de CO (à 13% O ₂)	Taux de CO ₂	Débit massique des fumées	Température moyenne des fumées à la buse "T _w "	Consommation horaire Kg/h	Tirage minimum requis à la buse "P _w " *
FOREST 65	Nominale : 6,5 kW	92,5 %	0,012 %	8,8 %	5,4 g/s	127 °C	1,6	0 Pa
FOREST 80	Nominale : 8,0 kW	88,5 %	0,006 %	7,9 %	7,5 g/s	172 °C	1,4	0 Pa
Les deux modèles ci-dessus	Réduite : 2,3 kW	93,5 %	0,011 %	3,8 %	4,1 g/s	70 °C	0,5	0 Pa

* Tirage (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme EN 13384-1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

2.4 Numéro de série

Le numéro de série du poêle est inscrit sur la plaque signalétique fixée à l'arrière du poêle et nous vous recommandons de le recopier en dernière page de la présente notice ; il devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur.

2.5 Remarques sur les matériaux et garanties

Les matériaux utilisés pour fabriquer ce poêle ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux en atelier.

Quelques éléments peuvent être sujets à des phénomènes d'usure (corrosion ou détérioration progressive) qui sont tout à fait normaux et ne peuvent pas donner lieu à des contestations de par la nature même des matériaux ou les conditions d'utilisation du poêle.

Comme tous les appareils de chauffage en acier et en fonte, l'air salé d'une région côtière ou un environnement de haute humidité, peuvent apporter une certaine oxydation du métal à l'intérieur du poêle, notamment en cas d'utilisation épisodique. Ceci peut avoir pour effet à terme d'endommager un peu les revêtements de votre poêle. La garantie n'est donc pas valable pour les dommages provenant de cette cause.

Il est très important que les composants soient utilisés et entretenus avec le plus grand soin afin d'éviter toute usure prématurée et toute casse éventuelle.

• **Les pièces internes mobiles du poêle** : elles sont réalisées en acier résistant à des contraintes mécaniques et des chocs thermiques importants ; toutefois, elles peuvent subir des déformations ou modifications structurelles si l'on utilise ou entretient le poêle de façon inappropriée.

• **Les joints** : ils garantissent la bonne étanchéité de la chambre de combustion et de la trappe du réservoir à granulés, et la tenue de la vitre en vitrocéramique ; ils ne garderont leurs caractéristiques d'élasticité et de capacité d'absorption des déformations que si les conseils du chapitre "entretien" sont respectés ; par contre, si le nettoyant de la vitre coule sur les joints jusqu'au point qu'ils en soient imbibés, ces derniers durciront, en ne garantissant plus par conséquent la tenue de la vitre.

• **La vitre** : elle est réalisée en vitrocéramique et fait l'objet d'un contrôle rigoureux dans les usines de fabrication ; tout défaut éventuellement remarqué fait donc partie des spécifications de ce matériau et n'est préjudiciable ni à la résistance du produit ni au bon fonctionnement dans la chambre de combustion. Il est à noter que les techniques de fabrication actuellement disponibles ne permettent pas de produire des plaques en vitrocéramique totalement dépourvues de défauts.

N.B. : pour le nettoyage de la vitre, reportez-vous au chapitre entretien.

Les conditions de la **garantie** sont indiquées en dernière page de cette notice.

2.6 Homologations et conformités

Nous déclarons que les poêles FOREST 65 et FOREST 80 :

- sont conformes à la norme NF EN 14785 et ont été testés dans un laboratoire notifié pour obtenir leur marquage CE,
- sont visés par un Document Technique d'Application du CSTB N° 14/14-1961 qui atteste notamment de leur étanchéité sous 50 Pa et de leur compatibilité avec un système d'évacuation des produits de combustion en zones 1, 2 ou 3 (voir chapitre "Installation du poêle"),
- et sont conformes aux dispositions des directives et règlements européens suivants :

- Règlement Produits de Construction (CPR) n°305/2011 du 9 mars 2011, et amendements ultérieurs,
- Directive 2006/95 CE (DBT - Directive Basse Tension) et amendements ultérieurs,

2.7 Dispositifs de sécurité

Ce poêle est équipé des dispositifs de sécurité suivants :

- Un capteur de pression sur le circuit d'évacuation des produits de combustion. Il réagit à une surpression en cas de résistance à l'évacuation. En cas de circuit interne au poêle ou de conduit de fumée partiellement ou totalement bouché, le capteur de pression envoie un signal, le poêle se met en arrêt, et affiche un message d'erreur (code alarme E109).
- Un capteur de température ("thermostat de sécurité") situé sur la paroi avant du réservoir de granulé. En cas de température trop élevée, le poêle coupe l'alimentation des granulés, se met en arrêt, et affiche un message d'erreur (code alarme E101, réarmement manuel).

Il est rigoureusement INTERDIT de mettre hors service les dispositifs de sécurité.

Pour pouvoir rallumer le poêle, il faudra en tout premier lieu éliminer les causes qui ont fait déclencher les dispositifs de sécurité.